

Groupe Romande Energie

Rapport de gestion 2012



L'énergie au service de nos Clients

Abréviations des unités utilisées

Puissance

1 kW = 1 kilowatt
1 MW = 1 000 kW

Energie

1 kWh = 1 kilowattheure
1 MWh = 1 000 kWh
1 GWh = 1 gigawattheure = 1 million de kWh
1 TWh = 1 térawattheure = 1 milliard de kWh = 1 000 GWh

Tension

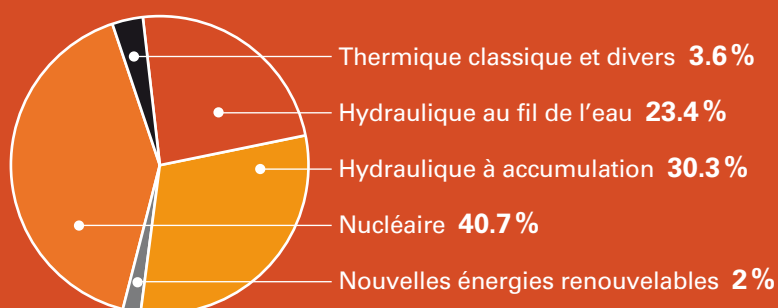
1 kV = 1 000 volts

Capacité de transformation

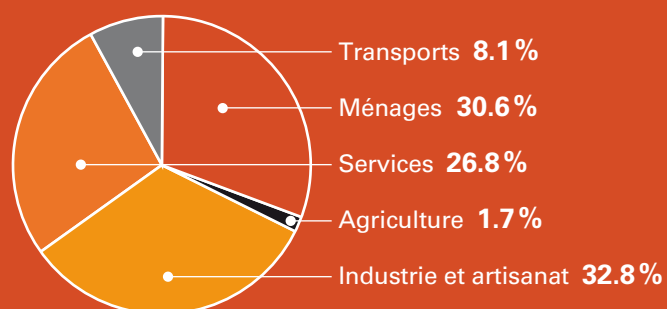
1 kVA = 1 kilovoltampère
1 MVA = 1 mégavoltampère = 1 000 kVA

**Consommation moyenne d'un ménage
sur le réseau de Romande Energie: 3 600 kWh par an**
(référence utilisée pour indiquer la production des ouvrages
utilisant les Nouvelles Energies Renouvelables, NER)

Electricité produite en Suisse (chiffres 2011)



Energie consommée en Suisse par secteur économique



Sommaire

Entretien avec le président du conseil d'administration et le directeur général	2
Membres de la direction et de l'encadrement	6
1 Le Groupe Romande Energie	8
1 Présentation du Groupe et organigramme des participations	8
2 Quelques dates importantes en 2012	10
3 Evénements particuliers et nouveaux développements:	11
- Changements à la direction	
- Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)	
- Orientation clients, les bons REflexes	
- Une antenne en France	
4 Chiffres-clés 2012	13
5 Finances, Informatique, Achats et Services généraux	14
6 Gestion des risques	16
7 Conseil juridique, affaires réglementaires et audit interne	17
8 Politique des Ressources humaines – Santé et sécurité	18
2 Production et Engagement environnemental	20
1 Production hydroélectrique	21
2 Production issue des nouvelles énergies renouvelables	23
3 Portefeuille d'approvisionnement 2012	25
4 Recherche et Développement	25
3 Distribution d'électricité – Gestion des réseaux	26
1 La concrétisation des orientations stratégiques	26
2 Principales réalisations d'infrastructures en 2012	28
Orientation client : à l'écoute !	30
4 Activités commerciales	38
1 Vente d'énergie	38
2 Prestations aux clients	39
3 Les temps forts de l'année 2012	40
4 Favoriser les économies d'énergie, c'est du concret !	41
5 Gouvernement d'entreprise	42

Partie financière (cahier séparé)

Entretien avec le président du conseil d'administration et le directeur général

Guy Mustaki, président du conseil d'administration du Groupe Romande Energie, et Pierre-Alain Urech, directeur général, s'expriment sur les priorités du Groupe et les enjeux auxquels il est confronté dans un contexte énergétique en pleine mutation.

L'orientation client est le fil rouge de ce rapport de gestion. Une évidence ?

Guy Mustaki : Absolument. Le renforcement continu de l'orientation client est une responsabilité pour le Groupe Romande Energie et une priorité pour l'ensemble de ses activités. Elle se traduit par une excellente qualité de service et la compétitivité de nos tarifs mais aussi par une démarche partenariale et de proximité avec nombre de communes, de hautes écoles, d'entreprises et de groupements d'intérêts des régions où nous sommes actifs. Une proximité renforcée par le soutien que nous apportons chaque année à plus d'une centaine d'initiatives et d'événements locaux et régionaux, via nos actions de sponsoring et de mécénat.

Pierre-Alain Urech : Au sein de Romande Energie, cette année 2012 a d'ailleurs été résolument placée sous le signe de l'orientation client, avec notamment l'organisation d'une formation donnée à l'ensemble des 700 collaborateurs du Groupe. Baptisée « REflexes », elle s'est révélée un véritable succès grâce aux réflexions, échanges, prises de conscience et à l'émulation réciproque qu'elle a générés. Loin d'être une opération limitée dans le temps, REflexes est destinée à connaître de nouvelles déclinaisons, pour entretenir et développer encore la culture client de chacun de nos collaborateurs, tous services confondus.

Est-ce une façon de traduire votre responsabilité sociétale d'entreprise ?

Guy Mustaki : Certainement. Exercer notre responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), c'est affirmer le respect de nos parties prenantes, dont les clients, et des valeurs éthiques fondamentales tout en étant économiquement performants et en intégrant des contingences environnementales et sociales.

Pierre-Alain Urech : En 2012, la direction et les cadres de Romande Energie ont mené un important travail de formalisation de la démarche RSE du Groupe, fixé des objectifs à 5 ans et arrêté un plan d'actions qui est en cours de déploiement. Nous entendons, en effet, doubler l'excellence professionnelle reconnue de notre entreprise d'engagements moraux et sociaux forts, concrets, structurés et communiqués.

« Dans un contexte énergétique difficile, c'est par une stratégie claire, la qualité de service, la compétitivité de nos tarifs et la respectabilité de notre entreprise que nous devons nous distinguer. »

Guy Mustaki

Mais le client n'attend-il pas avant tout les tarifs les plus bas possibles ?

Pierre-Alain Urech : Nos tarifs sont stables ou en diminution pour la majorité des clients depuis plusieurs années et cela répond effectivement à une attente. Grâce aux actions que nous avons entreprises pour maîtriser nos charges et améliorer l'efficacité du réseau électrique régional, nous avons pu annoncer une baisse du tarif d'électricité 2013 pour toute notre clientèle, allant jusqu'à 3 % pour les clients résidentiels. Mais, au-delà de tarifs compétitifs, le client attend qu'on lui simplifie la vie. Il se montre d'ailleurs ouvert à de nouveaux modes d'interaction avec son entreprise électrique. Cela explique le succès de notre Espace client en ligne qui permet de réaliser simplement toutes les opérations courantes depuis son ordinateur : du déménagement à la consultation de factures en passant par le relevé de compteur. Cela se traduit également par une forte fréquentation de notre plate-forme internet declics.romande-energie.ch, véritable lieu de partage d'expériences et d'idées pour consommer moins.

Guy Mustaki : Nos clients apprécient aussi de bénéficier d'une excellente qualité de distribution ou de se voir proposer des informations et des prestations spécialisées. Ils s'intéressent toujours plus aux projets et engagements de leur entreprise électrique, notamment dans le domaine de la production et de l'efficacité énergétique. Nous leur offrons également des moyens de diminuer leur consommation d'électricité, notamment grâce au bilan énergétique.

La branche électrique n'est pas unanime quant aux principaux axes de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Qu'en est-il de Romande Energie ?

Guy Mustaki : Romande Energie soutient la vision à long terme du Conseil fédéral qui prévoit de remplacer la production des centrales nucléaires – représentant actuellement 40 % de la production au niveau national – en misant sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les importations, tout en admettant le recours à des centrales au gaz naturel pour faire l'appoint à moyen terme. Nous estimons que cette stratégie fédérale constitue une opportunité de renouvellement pour la branche électrique suisse. En même temps, elle comporte de multiples inconnues et représente un véritable défi pour les acteurs du secteur énergétique.

Pierre-Alain Urech : Il est d'autant plus cohérent pour nous de soutenir cette vision fédérale qu'elle est parfaitement en ligne avec notre stratégie d'entreprise arrêtée il y a quelques années. Cette dernière prévoit effectivement le développement de projets de production reposant sur les nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, petite hydraulique, géothermie) ainsi que des investissements dans des centrales conventionnelles, hydroélectriques et au gaz naturel. Aujourd'hui, notre entreprise produit moins de 20 % de l'électricité qu'elle distribue. Parce que produire davantage, c'est gagner en autonomie, renforcer la stabilité de nos charges et tarifs et conforter la sécurité d'approvisionnement de nos clients, nous menons aussi de multiples démarches en France et en Allemagne pour acquérir des centrales de production. En parallèle, nous poursuivons naturellement les actions déjà engagées en faveur de l'efficacité énergétique tout en programmant leur diversification et leur renforcement.

Est-il désormais plus facile de développer des centrales solaires ou des parcs éoliens que des centrales conventionnelles, hydroélectriques ou au gaz naturel ?

Guy Mustaki : Aucune démarche destinée à installer une centrale de production n'est évidente. Les installations solaires font aujourd'hui pratiquement l'unanimité et l'obtention de l'autorisation de construire est souvent une formalité. Par contre, il n'en va généralement pas de même pour tous les autres projets qui impliquent des études conséquentes et des procédures assez lourdes, voire suscitent de fortes oppositions.

Pierre-Alain Urech : Alors que la Suisse doit diversifier rapidement ses modes de production, les autorités politiques et administratives ont un important rôle de facilitateurs à jouer. Quant aux régions susceptibles de mettre de nouvelles ressources à disposition, elles doivent être sensibilisées par une communication ouverte et régulière des entreprises portant des projets de production.

« Il est cohérent pour Romande Energie de soutenir la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral dans la mesure où elle est parfaitement en ligne avec la stratégie d'entreprise arrêtée il y a quelques années. »

Pierre-Alain Urech

Les réseaux de distribution actuels ne sont-ils pas dépassés ?

Pierre-Alain Urech : Les réseaux actuels remplissent parfaitement leur rôle et nous pouvons nous féliciter de l'excellente qualité de distribution, mesurée sur la base de critères objectifs, qu'ils nous permettent d'offrir à nos clients. Cela ne signifie pas que les réseaux tels qu'ils sont configurés aujourd'hui soient pour autant éternels. Aussi, il est de notre responsabilité de les faire évoluer pour qu'ils puissent gérer de façon optimale les nouveaux modes de production – en partie décentralisés – et de consommation, tout en apportant toujours plus de sécurité et de fonctionnalités. En devenant « intelligents » (Smart Grid), les réseaux ouvriront, en effet, la porte à des solutions pour optimiser le transport de l'électricité tout en offrant aux clients des outils pour mieux maîtriser leur consommation, comme le compteur « intelligent ».

Guy Mustaki : La révolution qui se prépare au niveau des réseaux électriques va nécessiter des solutions informatiques sophistiquées et d'importantes ressources financières. Au niveau de Romande Energie, nous planifions d'ores et déjà ces investissements.

« Il est de notre responsabilité de faire évoluer les réseaux pour qu'ils gèrent de façon optimale les nouveaux modes de production et de consommation, tout en offrant des fonctionnalités, comme le compteur intelligent. »

Pierre-Alain Urech

La crise économique qui touche l'Europe va-t-elle bouleverser durablement la donne pour le marché de l'électricité et les différentes entreprises qui le composent ?

Guy Mustaki : Le ralentissement économique en Europe et, dans une moindre mesure, les efforts en matière d'efficacité énergétique, induisent un recul de la consommation globale d'énergie. En même temps, on enregistre un fort développement de la production reposant sur les nouvelles énergies renouvelables, notamment sur l'éolien et le solaire, porté par la multiplication des mesures incitatives déployées par nombre d'Etats. Il en résulte que les marchés européens de l'électricité, qui avaient pourtant affiché des prix records à l'été 2008, connaissent aujourd'hui une situation inverse en raison de la surcapacité globale de production d'énergie électrique. Couplée à la force du franc suisse, cette situation affecte fortement les marges opérationnelles des entreprises électriques suisses qui possèdent une très importante infrastructure de production. Ceci explique notamment les difficultés du Groupe Alpiq et les mesures de restructuration qu'il a entamées. Etant donné l'ampleur du mouvement amorcé en Europe, il apparaît effectivement nécessaire de considérer qu'il aura des effets à moyen et long termes.

Pierre-Alain Urech : Au niveau suisse, la révision en cours de la stratégie énergétique et du cadre légal qui y est lié constitue aussi une incertitude pour les producteurs et distributeurs électriques tout comme pour le consommateur. Quant à la question de l'ouverture totale du marché électrique, reportée à plusieurs reprises, elle reste une source de tensions entre l'Union européenne et notre pays et renforce le manque de

visibilité globale pour l'ensemble des acteurs, y compris pour les investisseurs. Romande Energie prend en considération cette évolution des conditions de marché et les mutations profondes qui marquent le paysage énergétique européen en s'appuyant sur des processus de gestion des risques bien rodés.

Est-ce ce contexte qui explique la baisse du cours de l'action de Romande Energie en 2012 ?

Pierre-Alain Urech : La tendance baissière entamée en 2008 reflète effectivement ces nombreuses incertitudes et la diminution continue des prix de l'électricité sur les marchés de gros. L'action de Romande Energie Holding SA a clôturé l'année 2012 à CHF 1 065, contre CHF 1 199 au 31 décembre 2011, soit en baisse de 11 %. Ce résultat s'inscrit dans un environnement boursier où les actions des sociétés électriques suisses ont une nouvelle fois et en moyenne corrigé de -13.8 %.

Guy Mustaki : Il faut relever que la communauté financière ne différencie pas suffisamment la situation des grands producteurs de celle des distributeurs électriques comme Romande Energie qui, du point de vue opérationnel, sont moins impactés par la baisse des prix de l'électricité.

« Un résultat opérationnel très satisfaisant permet au Groupe Romande Energie de confirmer une politique de dividende stable, avec une orientation haussière à long terme. »

Guy Mustaki

Remerciements

J'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur soutien sans faille et la qualité de leur apport au développement de nos activités.

La compétence et la détermination avec laquelle les membres de la direction conduisent le Groupe Romande Energie au quotidien permettent à notre entreprise de répondre avec justesse aux défis, toujours plus nombreux, qui se présentent à elle. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

J'exprime aussi ma sincère gratitude aux collaboratrices et collaborateurs dont le professionnalisme, l'engagement et le sens de l'innovation font les succès de Romande Energie.

Année après année, le Conseil d'Etat, les communes et l'ensemble des actionnaires du Groupe lui renouvellent leur confiance et leur appui. Je leur en sais infiniment gré.

Guy Mustaki Président du conseil d'administration

Le rachat des actions de Romande Energie jusqu'alors détenues par Alpiq, une opportunité ?

Pierre-Alain Urech : L'excellent niveau de liquidités du Groupe Romande Energie lui a permis d'acquérir, sans recours à l'emprunt, une partie de ses propres actions mises en vente par Alpiq dans le cadre du programme de restructuration de cette dernière. Il s'agit d'une tranche de 71 257 actions, pour un montant de CHF 78 millions. Romande Energie a aussi obtenu une option d'achat pour une durée limitée sur le solde des actions de REH détenues par Alpiq. Cette opération est l'occasion pour le Groupe de conforter la structure de son actionariat et de se donner les moyens de saisir des opportunités de collaborations stratégiques pour renforcer sa position sur le marché suisse.

Les résultats financiers 2012 du Groupe vous inquiètent-ils ?

Pierre-Alain Urech : La santé financière de notre Groupe se mesure avant tout à sa performance opérationnelle. Celle-ci est tout à fait satisfaisante comme en témoigne la progression de l'EBITDA. Quant au chiffre d'affaires, s'il connaît un léger fléchissement (-1.8 %), c'est essentiellement sous l'effet

de la diminution du tarif d'acheminement régional pour tous nos clients et du recul de la consommation des industries. Par contre, comme en 2011, les résultats des sociétés associées impactent négativement le résultat global du Groupe Romande Energie et l'amène à publier une perte comptable nette de CHF 278 millions. Ces chiffres sont très étroitement liés aux résultats d'EOS Holding qui reflètent ceux du Groupe ALPIQ. Ce dernier a procédé à d'importantes corrections de valeur en 2012 et poursuit sa restructuration.

Dans ce contexte, allez-vous revoir votre politique en matière de dividende ?

Guy Mustaki : La politique de dividende de Romande Energie vise un taux annuel de distribution (Payout ratio) stable, avec une orientation haussière à long terme. Aussi, le résultat opérationnel du Groupe étant très satisfaisant, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire de CHF 27.- par action. Si l'assemblée générale valide les montants proposés, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 25.7 millions.



Guy Mustaki
Président du conseil d'administration



Pierre-Alain Urech
Directeur général



Membres de la direction et de l'encadrement

Etat au 1^{er} avril 2013

Direction générale

Pierre-Alain Urech
directeur général

Denis Matthey
suppléant du
directeur général
directeur Finances,
Informatique et
Achats

Philippe Durr
directeur
Romande Energie
Commerce SA
(dès le 1^{er} janvier 2013)

Christian Frère
directeur Energie
(dès le 1^{er} juillet 2012)

Yves Zumwald
directeur Distribution

Jean-Daniel Habegger
directeur
Ressources humaines
Services généraux
et Sécurité

Autres membres du comité de direction

Karin Devalte
communication
Pierre Oberson
secrétariat général

Etat-major

Olivier Rapin
adjoint de direction
(jusqu'au 30 avril 2013)

Finances, Informatique et Achats

Gilles Devals
achats

Cédric Favre
contrôle de gestion

René Lauckner
trésorerie

Luc Pittet
comptabilité financière
risk management
et middle office
(jusqu'au 30 avril 2013)

Pascal Rossé
coordination informatique

Pierre Porchet
efficience
énergétique

Romande Energie Commerce SA

Jean-Claude Auch
service clientèle

Robert Bergkvist
ventes aux professionnels

Yves Bonaccorsi
tarification et pricing

Michel Bouquet
back office

Christian Grognez
relations partenaires

Aude Metton
marketing et business
development

Jean-Jacques Perrenoud
études et réalisations

Energie

Martin Bettler
études stratégiques

Claude Butty
approvisionnement
et gestion d'énergie

Georges Locher
gestion du patrimoine
de production

Jean-François Pilet
analyse de marchés
et développement de
l'approvisionnement

Etienne Roy
nouvelles énergies
renouvelables

Distribution

Julien Bétrisey
régulation et contrats

Thierry Chollet
comptage et
administration technique

Manuel Gonzalez
opérations réseaux
de distribution MBT

Roger Joss
opérations réseaux
de distribution HT

Frédéric Lin
infrastructures

Nadia Nibbio
systèmes

Pierre Papaux
partenariats et optimisation
des processus
(jusqu'au 30 avril 2013)

Nell Elisabeth Reimann
réalisation
(dès le 1^{er} avril 2013)

Ressources humaines Services généraux et Sécurité

Christian Bieri
prévention et sécurité

Fabio Corelli
rémunérations et fonds
de pensions

Jean-Frédéric Pache
services généraux

Robert Torday
responsabilité sociétale d'entreprise
(RSE)

Jean-Georges Walter
ressources humaines

Effitec SA

Jean-Claude Chevalley
directeur

Enerbois SA

Claude Laffely
chef d'exploitation

Tecfor SA

Danielle Andrey
directrice

**Romande Energie
France SAS**

Tanguy de Parcevaux
directeur opérationnel

Encadrement

Le Groupe Romande Energie

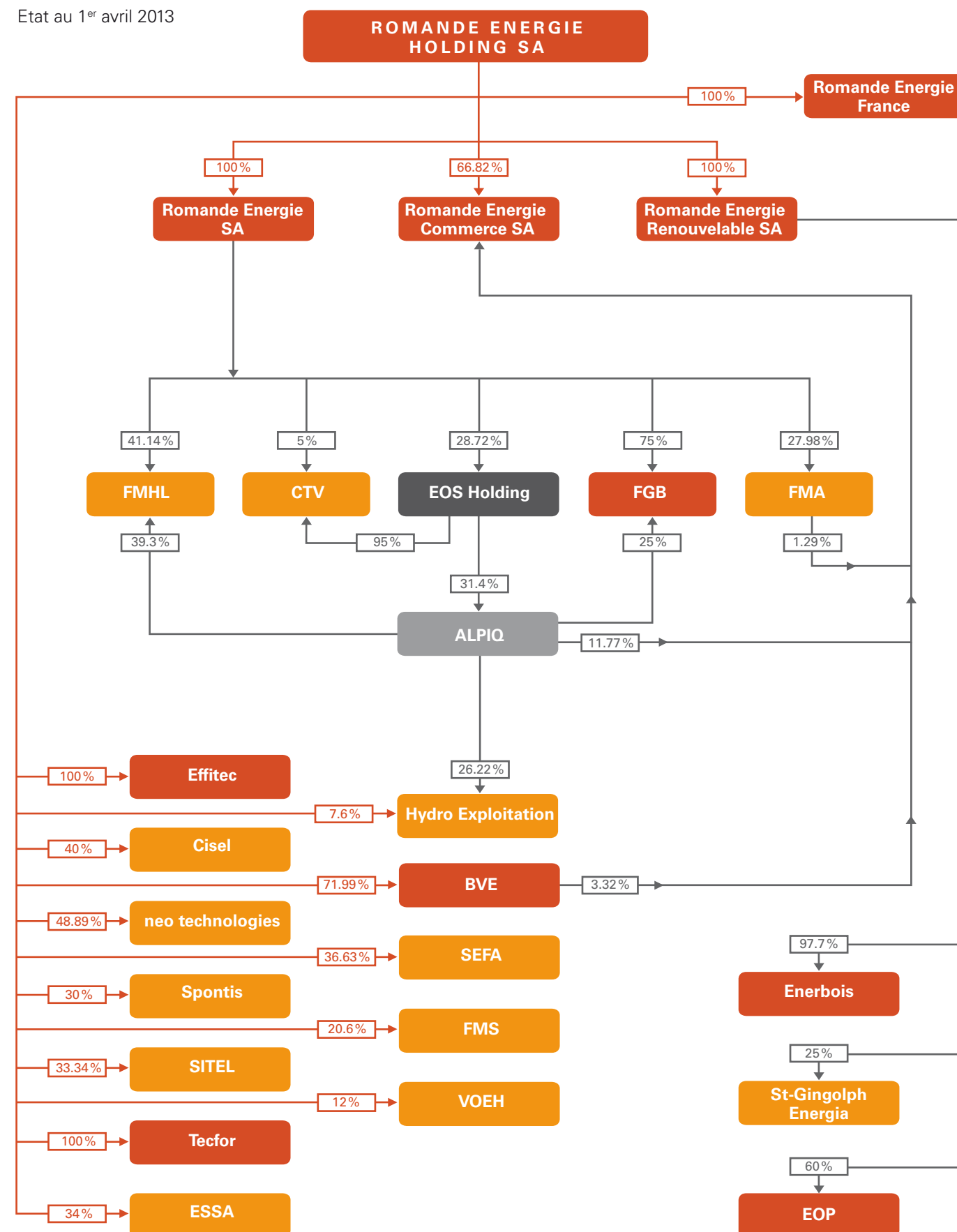
1

Romande Energie Holding SA, société faîtière du Groupe, détient la totalité du capital-actions de Romande Energie SA (production et réseaux), la majorité du capital de Romande Energie Commerce SA (commercialisation) et l'entier du capital de Romande Energie Renouvelable SA (nouvelles productions renouvelables). Du fait de l'intégration très étroite de ces sociétés, nous désignons notre entreprise par la dénomination « Groupe Romande Energie » et nous décrivons dans ce rapport l'ensemble des activités des sociétés affiliées. Mais la seule société cotée en bourse, dont nous publions ici les comptes (art. 663e CO), est Romande Energie Holding SA, dont le siège est à Morges. Depuis ses origines, l'essentiel de l'activité du Groupe consiste en la production, la vente et la distribution d'énergie électrique.

1 Présentation du Groupe et organigramme des participations (au 1^{er} avril 2013)

- Alpiq** Société ayant recueilli les apports d'ATEL, d'EOS et d'EDF en Suisse
- BVE** Bas-Valais Energie SA, société résultant de la fusion en juin 2012, de la Société Electrique du Bas-Valais SA et de la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez SA incluant Troistorrents
- Cisel Informatique SA** Société informatique commune à Romande Energie, Groupe E et Alpiq
- CTV** Centrale Thermique de Vouvry SA (réhabilitation de la centrale de Chavalon)
- Effitec SA** Contrôle des installations électriques intérieures
- Enerbois SA** Centrale électrique et production de pellets à partir de sous-produits du bois
- EOP** Eoliennes de Provence SA, fondée à fin 2012 avec les Services industriels de la ville de Zurich
- EOS Holding SA** Gestion de la participation dans Alpiq et du projet CTV (Chavalon) notamment. Acquisitions dans les énergies renouvelables à l'étranger
- ESSA** Energie Solaire SA, solutions solaires thermiques
- FGB** Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA
- FMA** Forces Motrices de l'Avançon SA
- FMHL** Forces Motrices Hongrin-Léman SA
- FMS** Forces Motrices de Sembrancher SA
- Hydro Exploitation** SA pour la maintenance d'aménagements hydroélectriques (Alpiq, Grande-Dixence, Romande Energie, etc.)
- neo technologies SA** Société informatique commune à Romande Energie, SI Lausanne et SI Lutry
- Romande Energie France** Société par actions simplifiée, a été constituée à Paris le 23 janvier 2013 pour acquérir des participations dans le domaine de la production d'énergie en France
- SEFA** Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA
- SITEL** Société contrôlée par Cablecom Sàrl., active dans les téléreseaux et les télécommunications
- Spontis SA** Société d'optimisation de la chaîne logistique commune à quatre entreprises (BKW, Groupe E, SI Lausanne et Romande Energie). Cette société gère notre logistique depuis la fin 2012
- St-Gingolph Energia SA** Société créée en 2009 pour l'exploitation de la force hydraulique du réseau d'eau
- Tecfor SA** Société de forage acquise en 2009, en liaison avec le développement de nos solutions de pompes à chaleur
- VOEH** Vallée de l'Orbe Energies Holding SA (vo énergies)

Etat au 1^{er} avril 2013



2 Quelques dates importantes en 2012



En janvier, nous lançons l'Espace client, qui permet aux clients de notre réseau d'effectuer « en ligne » et de manière autonome un certain nombre d'opérations qui les concernent.



Le 5 février, la population de Ste-Croix s'est prononcée majoritairement en faveur de l'installation de 6 éoliennes sur son territoire (photomontage).



Au mois de mai, l'EiCom approuve nos tarifs 2009 d'énergie et de distribution. Nos tarifs pour les années suivantes sont calculés de la même manière.



Le 12 mai, en présence des autorités, nous inaugurons la crèche Romande Energie, qui offre à la région de Morges 44 places d'accueil pour la petite enfance.



Début juin, notre nouveau Centre de Conduite des réseaux et des aménagements de production est opérationnel à Morges (auparavant à Montcherand).



Le 22 juin, nous saluons la fusion de nos filiales Société Electrique du Bas-Valais et Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez – Troistorrens. Ce même jour, nous fêtons, à l'usine centenaire de Vouvry, les 25 ans de la première de ces sociétés.



Le 23 octobre, les cantons de Vaud et Neuchâtel annoncent un accord sur la planification de leurs sites éoliens pour permettre la réalisation du parc éolien de Provence.



A la fin de l'année, Vevey étend son réseau de communication grâce à la fibre optique déployée par Romande Energie.



Dans les derniers jours de décembre, nous annonçons le rachat de 71 257 actions de notre entreprise Romande Energie Holding SA détenues par Alpiq (6.25% du capital), et la prise d'une option sur les 48 737 actions qu'elle détient encore. Ces actions doivent nous permettre de nouer ultérieurement des alliances stratégiques.



Durant toute l'année, nous animons et déplaçons l'exposition DÉCLICS, qui présente des gestes simples pour économiser et utiliser rationnellement l'énergie.



3 Événements particuliers et nouveaux développements

Changements à la direction

Monsieur Philippe Mueller, directeur de l'Unité d'affaires Environnement, a quitté l'entreprise le 30 juin 2012, après trois ans d'activité. Il a été remplacé par Monsieur Christian Frère, directeur d'une Unité d'affaires refondue en UA Energie.

Monsieur Jean-Pierre Mitard, directeur de l'Unité d'affaires Marketing et Ventes, devenue Romande Energie Commerce SA avec la conclusion en 2007 d'un accord liant 11 partenaires, a aussi quitté le Groupe, à l'automne, après douze ans de service, pour reprendre une entreprise à son compte. Monsieur Philippe Durr lui a succédé à partir du 1^{er} janvier 2013.

Aux partants, nous exprimons notre reconnaissance pour le travail accompli et les impulsions importantes données à leur secteur d'activité; aux nouveaux, nous exprimons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans notre Groupe Romande Energie.

Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Le développement durable, qui consiste à rechercher la performance économique en intégrant soigneusement les contingences environnementales et sociales, est une valeur fondamentale de Romande Energie. Nombreuses sont nos activités qui en témoignent: développement des moyens de production à partir des nouvelles énergies renouvelables, promotion de l'efficacité énergétique, offres d'énergies éco-responsables, participation à la vie locale et régionale, politique sociale. A l'intérieur de l'entreprise elle-même, les actions sont concrètes: audits de nos bâtiments, réduction de notre consommation d'électricité ou de papier, application d'un code de conduite exigeant, boîte à idées en faveur de l'efficacité énergétique, offre Mobility, effort important de formation professionnelle, pour ne citer que quelques aspects de cette attitude.

Dans sa stratégie 2011-2020, notre Groupe confirme sa volonté d'aller plus loin encore et de renforcer sa position d'entreprise responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, actionnaires, fournisseurs, collaborateurs, collectivités).

C'est dans cette perspective que nous avons posé les bases d'un programme RSE plus systématique. Nous avons déterminé les enjeux-clés et les engagements à prendre par le Groupe dans les directions suivantes:

Sécurité d'approvisionnement et qualité du réseau:

- Disposer de sources d'approvisionnement fiables sur le long terme.
- Gérer et développer nos infrastructures de distribution pour répondre en tout temps aux besoins de nos clients.

Respect de l'environnement:

- Maîtriser l'impact environnemental de nos activités.
- Développer et investir prioritairement dans la production et la promotion d'énergies renouvelables.
- Sensibiliser nos collaborateurs aux comportements respectueux de l'environnement.

Efficacité énergétique:

- Promouvoir des comportements et solutions en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Inciter nos collaborateurs à consommer moins d'énergie.
- Optimiser l'efficacité énergétique de nos propres installations (réseau, production, bâtiments, etc.).

Compétitivité des prestations:

- Développer et fournir des prestations innovantes, à forte valeur ajoutée, et attractives en termes de prix.
- Comprendre les besoins actuels et futurs de nos clients et y répondre de manière appropriée.

Pérennité économique:

- Assurer une rentabilité durable de nos activités.
- Développer la valeur de l'entreprise sur le long terme.

Etre un employeur attractif et responsable:

- Offrir un cadre propice au développement professionnel et personnel de nos collaborateurs, accroître leur motivation.
- Etre exemplaires au niveau de la sécurité au travail et développer des initiatives en faveur de la santé des collaborateurs.
- Participer à la vie associative et culturelle régionale.

Respect des meilleurs principes de gouvernance:

- Systématiser la démarche RSE dans nos activités.
- Dialoguer avec les parties prenantes.
- Etre clairs et cohérents dans notre gouvernance d'entreprise.

La direction et l'encadrement ont travaillé durant l'exercice 2012 à la définition de la stratégie RSE, d'un programme et des moyens nécessaires à concrétiser notre démarche. Pour les cinq prochaines années, un vaste plan d'actions RSE a été déterminé. Nous avons également mis en place une structure spécifique, avec des ressources et moyens dédiés. Nos prochains rapports annuels rendront compte de nos réalisations dans le domaine.

Parallèlement à la mise en place de cette stratégie globale de RSE, la Commission interne de développement durable, composée des représentants de chaque Unité d'affaires, a continué ses travaux parmi lesquels nous mentionnons la gestion d'une boîte à idées à disposition de l'ensemble du personnel, auquel nous avons proposé successivement différents thèmes. Pas moins de 89 idées ont été émises. Parmi les idées primées, voici quelques-unes des réalisations très concrètes qui en ont résulté :

Thèmes	Idées retenues
Repenser nos déplacements	Mise en place d'une plate-forme de covoiturage permettant de mettre en relation des personnes (pas seulement internes à l'entreprise) qui effectuent le même trajet.
Utiliser moins et mieux la chaleur	Aménagement d'une zone de passage dans le hall d'entrée de notre site de Morges, à l'aide de bacs de végétaux, évitant les ouvertures inutiles de la porte automatique et les déperditions de chaleur.
Informatique et télécoms moins énergivores	Introduction de mesures de limitation de la consommation en énergie pour le matériel informatique telles que la mise en veille automatique des ordinateurs.
Déchets: réduire, trier et recycler	Multiplication des poubelles de tri des déchets dans les locaux communs de nos différents sites.

Une antenne en France

Nouvelle filiale, Romande Energie France SAS a été créée le 23 janvier 2013. Cette société a pour mission d'acquérir et de gérer des actifs de production dans les domaines de la petite hydraulique et de l'éolien sur le territoire français. La petite hydraulique en France est constituée d'un parc de quelques 1800 installations d'une puissance inférieure à 4.5 MW. Le potentiel d'acquisition est important. L'éolien est, pour sa part, en pleine croissance avec environ 7 GW installés pour un potentiel estimé à 50 GW (à titre comparatif, l'Allemagne a actuellement une puissance installée de 30 GW). Là aussi le potentiel d'acquisition est significatif. C'est donc clairement sur ces deux axes que la nouvelle filiale va développer ses activités en partenariat avec des opérateurs et exploitants existants.



Orientation clients, les bons REflexes

Les enquêtes de satisfaction que nous réalisons régulièrement auprès de notre clientèle révèlent de bons résultats et témoignent de la qualité appréciée de nos prestations. Si l'on peut objectivement se réjouir de ces scores, il serait faux de s'en contenter. En effet, le renforcement continu de la qualité de nos services et de l'orientation clients de notre personnel est un objectif stratégique de notre Groupe et constitue une condition sine qua non de son développement, tout particulièrement dans le contexte d'un marché de l'électricité ouvert. Cette année nous avons mis en œuvre un projet nommé REflexes qui consistait en une vaste action de formation, mobilisant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, tous niveaux hiérarchiques et tous métiers confondus. Par les réflexions, les prises de conscience et l'émulation qu'elle a générées, la formation REflexes a permis de consolider et formaliser les fondements de notre orientation clients. Loin d'être une opération isolée ou limitée dans le temps, REflexes connaîtra de nouvelles déclinaisons allant vers l'amélioration continue de notre qualité de service.

4 Chiffres-clés 2012

Finances et mouvements d'énergie		2012	2011
Finances			
Chiffre d'affaires net consolidé	Mio CHF	579.4	590.2
Résultat net consolidé	Mio CHF	-278.2	-235.2
Ratio résultat net/chiffre d'affaires consolidé	%	N/A	N/A
EBITDA ¹ consolidé	Mio CHF	121.6	120.7
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	Mio CHF	79.4	110.4
Immobilisations corporelles brutes, cumulées au 31 décembre	Mio CHF	1 943.6	1 885.6
¹ Earnings Before Interest, Taxes, Depreciations and Amortisations			
Dividende proposé par action Romande Energie Holding SA (nominal de CHF 25.-)			
Dividende ordinaire	CHF	27.-	25.-
Mouvements d'énergie			
Energie produite	GWh	550	388
<i>Dont:</i>			
Usines de production hydraulique classique			
- Nombre		12	12
- Puissance totale installée	MW	147	147
- Production	GWh	515	380
Centrales Nouvelles Energies Renouvelables (avec Enerbois admis à la RPC en 2012)			
• Production bénéficiant de la RPC (rétribution du courant à prix coûtant) fédérale			
- Puissance installée	MW	9.4	8
- Production	GWh	29.8*	5.6
• Production ne bénéficiant pas de la RPC			
	GWh	4.8	23
* y compris Enerbois			
Consommation des clients (300 000) du Groupe Romande Energie	GWh	2 780	2 831
<i>Dont:</i>			
- Approvisionnement de base	GWh	2 215	2 513
- Approvisionnement « marché »	GWh	565	213
Fournitures en gros à des partenaires-distributeurs	GWh	113	105
Ventes hors réseau y compris Power Balancing	GWh	264	131
Installations et réseaux			
Nombre de postes de transformation			
Postes haute/moyenne tension		45	45
Stations transformatrices		3 149	3 146
Réseaux			
Lignes aériennes	km	2 185	2 197
Câbles souterrains	km	8 001	7 768
Clients / Habitants desservis par les réseaux de Romande Energie et ses filiales, et par les partenaires-distributeurs			
Clients alimentés en basse tension			
Habitants desservis		388 000	384 000
Communes desservies (après les fusions au 1 ^{er} janvier 2013)		273	294
Enerdis (coopérative de nos 8 partenaires-distributeurs) + Massongex et Vérossaz			
Habitants desservis		118 000	114 000
Communes desservies		31	30
Collaborateurs			
Effectif (en équivalents plein temps) au 31 décembre 2012, y compris 20 apprentis et 6 stagiaires		680	685

5 Finances, Informatique, Achats et Services généraux

Optimiser toujours et encore !

Contexte économique

Malgré la profonde crise traversée par l'Europe, partenaire économique majeur de notre pays, et la persistance d'un franc fort, l'économie suisse s'est bien tirée d'affaire en 2012. Les entreprises tournées vers le marché intérieur ont connu une bonne année tandis que celles des branches exportatrices ont vécu une situation plus difficile, à l'exception des industries horlogères, chimiques et pharmaceutiques.

L'année 2013 devrait encore permettre à la Suisse de tirer son épingle du jeu en dépit d'une conjoncture internationale morose. Les experts de la Confédération tablent sur une croissance du PIB de 1.3 % et un chômage limité. Quant à l'économie vaudoise, dont dépend grandement la marche de nos affaires, elle devrait encore mieux progresser avec un PIB cantonal estimé à 1.8 % (analyse CREA-janvier 2013).

Logistique et achats

Intégration à Optilog

A fin 2011, notre Groupe a opté pour une prestation proposée par Spontis SA : la gestion de la logistique. Ce choix permet la réduction de coûts opérationnels par la mise en commun de cette gestion avec d'autres entreprises. Romande Energie a donc rejoint Groupe E et BKW-FMB Energie SA dans la plateforme Optilog. En interne, un projet mené tout au long de l'année a permis le transfert coordonné des activités de commande et livraison de matériel sur les chantiers. Dès lors, Spontis gère les opérations de logistique pour Romande Energie depuis le 5 novembre 2012, en plus des tâches déjà déléguées depuis quelques années dans le domaine des achats.

Rationalisation des achats

En 2012, notre service Achats a accéléré la mise en œuvre de sa politique vis-à-vis des fournisseurs. Nous avons mis l'accent sur l'établissement systématique de conditions cadres standardisées avec les fournisseurs principaux, ceci dans le respect des principes de

partenariat que nous voulons développer avec eux. Par ailleurs nous veillons à l'introduction de critères propres au développement durable lors de l'attribution de nos principaux appels d'offres. La centralisation des achats du Groupe reste un objectif prioritaire. Elle garantit une gestion cohérente et ciblée de nos relations. Toutes les familles d'achats, à l'exception de l'énergie, sont sous le contrôle du service Achats.

Technologie de l'information

Tests de hacking (piratage de nos systèmes informatiques)

Conformément à notre stratégie de sécurité, nous avons soumis nos systèmes informatiques à des tests de fiabilité. Les résultats satisfaisants de ceux-ci nous ont permis de confirmer la qualité et la pertinence des travaux entrepris ces dernières années pour accroître le niveau de sécurité. Néanmoins nous continuons les efforts dans ce domaine afin d'adapter nos mesures à l'évolution des technologies et de nous prémunir contre toute faille potentielle.

Suivi des projets IT

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons introduit un nouveau processus d'analyse et d'évaluation de tous les projets informatiques. Cette méthode nous permet d'améliorer la pertinence du choix des priorités.

Gestion électronique des documents (GED) pour le service clients

L'ensemble des documents transmis à notre service clients (courriers, fax, e-mails) est dorénavant traité de manière dématérialisée et suit le même processus. Nous pouvons ainsi améliorer la qualité et l'efficacité de notre service à la clientèle tout en assurant la traçabilité des échanges.

Stratégie télécom

L'externalisation des activités de télécommunication administrative (réseau de données et téléphonie) a été revue. Le nombre de prestataires ainsi que les frais d'exploitation ont pu être diminués de manière significative.

Gestion financière

Création de Bas-Valais Energie SA

Depuis 1987, la Société Electrique du Bas-Valais SA (SEBV, filiale à 65 % de notre Groupe), est propriétaire des réseaux sur les territoires communaux de Collombey-Muraz, Port-Valais, St-Gingolph, Vionnaz et Vouvry. En 2011, la concession d'exploitation de ces réseaux électriques par Romande Energie a été renouvelée pour vingt-sept ans. Par ailleurs, dès 2008, le Groupe Romande Energie a acquis des réseaux dans le Val-d'Ille, sur les territoires communaux de Champéry, Val-d'Ille et Troistorrens, par le biais de la Société électrique de Champéry – Val-d'Ille SA (SECVI).

En 2012, dans une logique d'harmonisation, ces deux sociétés ont décidé d'opérer un rapprochement par fusion. Bas-Valais Energie SA a ainsi été créée le 22 juin 2012. Notre Groupe en est actionnaire à plus de 70 %. La société fusionnée est propriétaire des réseaux de distribution électrique cités plus haut, ainsi que de l'usine de production d'électricité de Vouvry. La gestion des opérations est quant à elle toujours assurée par les Unités d'affaires Distribution et Energie. Une nouvelle gouvernance a été mise en place par l'élection d'un conseil d'administration renouvelé. Une conférence des partenaires a été instituée. Elle permet un échange avec et entre toutes les parties prenantes de cette société.

Reporting financier

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement électrique, les sociétés électriques comme Romande Energie sont soumises à une autorité fédérale indépendante de régulation, l'Elcom. Afin de satisfaire aux exigences de reporting de cette instance, nous avons amélioré significativement notre comptabilité analytique pour gagner en efficacité et transparence.



Assainissement d'Enerbois SA

L'exercice 2011 a enregistré des corrections de valeur de CHF 29 millions sur les actifs de production de la société Enerbois SA. Suite à cette opération, un assainissement de cette société s'est avéré indispensable. Le Groupe a donc procédé à une augmentation de capital par compensation de sa créance, puis a opéré une réduction du capital d'Enerbois SA du même montant afin d'absorber les pertes au bilan.

Suite à cette opération, la part du Groupe dans Enerbois SA est passée de 50 % à plus de 97 %.

Gestion de la trésorerie

En 2012, le service Trésorerie a développé des instruments permettant de suivre au quotidien l'évolution du BFR (besoin en fonds de roulement) du Groupe. Parallèlement, il a participé à la redéfinition de la « politique fournisseurs » du groupe Achats.

Le service Trésorerie a également revu la politique de financement intragroupe, en l'adaptant aux nouvelles exigences bancaires.

Les opérations de financement des sociétés du Groupe se sont poursuivies, en particulier pour les sociétés créées ou fusionnées durant l'exercice écoulé.

Une procédure pour les engagements conditionnels a été mise en place en étroite collaboration avec le groupe Achats et le Service juridique. Ce nouveau processus découle d'une analyse interne qui a en outre permis de centraliser les garanties émises et reçues, et d'effectuer un contrôle plus efficient des engagements conditionnels émis en faveur du Groupe.

En qualité d'expert interne à la Fondation de prévoyance de Romande Energie, la Trésorerie a conduit deux analyses fondamentales pour les placements de la Fondation. D'une part, elle s'est penchée sur l'opportunité de redéfinir les mandats en introduisant de manière systématique des notions de gestion active du risque (gestion asymétrique). D'autre part, les réflexions ont porté sur la crise mondiale de l'endettement et ses conséquences en matière de gestion obligataire.

Evolution du titre

Au 31 décembre 2012, l'action nominative Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1065 (CHF 1199 à fin 2011) en baisse de plus de 11 %. En comparaison, l'indice de référence du Swiss Performance Index – corrigeait de 13.8 % pour l'année écoulée. Cette performance décevante, comme celle de l'ensemble du secteur électrique suisse, reflète les réelles inquiétudes des investisseurs pour une branche évoluant dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes. D'autre part la persistance d'un prix de l'électricité très bas sur les marchés de gros pénalise les entreprises propriétaires d'ouvrages de production traditionnels.

Le subventionnement des énergies vertes et le prix très bas de la tonne CO₂ sont des facteurs qui renforcent la tendance baissière provoquée par une chute de la demande en Europe.

Services généraux

Rattachés à l'Unité d'affaires Ressources humaines, nos Services généraux sont chargés des tâches logistiques hors business (immeubles, intendance, parc véhicules, imprimerie, technique et conciergerie). Les ateliers ont été transférés à l'Unité d'affaires Distribution, principale bénéficiaire de leurs prestations.

Sur le plan de l'utilisation rationnelle des énergies dans nos bâtiments, nous avons poursuivi les actions visant à l'économie d'électricité avec une réduction de 1.6 %, atteignant ainsi un des objectifs d'entreprise.

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment à Noville a été marqué par l'organisation du concours d'architecture. Le projet choisi sur ces bases verra sa réalisation achevée en 2015. Ce bâtiment permettra de réunir le personnel dispersé actuellement sur quatre sites de la Riviera et du Chablais.

6 Gestion des risques

L'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques liés aux activités sont des préoccupations constantes de l'entreprise.

Organisation

Les principes de la politique de gestion des risques sont adoptés par le conseil d'administration. Le comité de direction a la responsabilité de maîtriser les risques selon ces principes. Le risk manager s'assure concrètement du respect des principes et directives, et il établit un reporting semestriel à l'intention de la direction et du conseil. Son service propose la méthode d'analyse. Les risques sont identifiés dans chaque Unité d'affaires et répertoriés par l'équipe du risk management. Concernant les risques spécifiques liés à la gestion de l'énergie, un comité ad hoc se réunit une fois par mois. Un reporting est présenté tous les trimestres au comité Finances & Audit du conseil d'administration.

Typologie des risques

Les risques financiers sont principalement liés aux taux de change, au prix de l'énergie, aux débiteurs ainsi qu'à la trésorerie. Ils résultent de variations du prix du marché et de la qualité de la contrepartie. Les risques opérationnels sont pour leur part liés à des probabilités d'événements. Font notamment partie des risques opérationnels ceux qui concernent les installations, les infrastructures, la législation, l'image, la communication.

Gestion des risques

Les risques financiers, y compris ceux qui sont liés au portefeuille énergie, sont gérés à l'aide de limites type VaR (Value at Risk). Dans le cas de risques marchés spécifiques, des limites absolues ont été mises en place. Les risques opérationnels sont suivis individuellement dans le but d'en diminuer tant la probabilité que les impacts financiers en cas de réalisation. L'évaluation de ces risques repose sur des estimations effectuées en collaboration avec des spécialistes, ainsi que sur les données historiques.

7 Conseil juridique, affaires réglementaires et audit interne

Conseil juridique

Restructurations juridiques et financières

Le service juridique du secrétariat général est impliqué dans toutes les opérations de création de sociétés (Eoliennes de Provence SA, Romande Energie France, etc.) ou de restructurations (fusion SEBV – SECVI).

Gestion électronique des contrats

L'introduction de la gestion électronique des contrats a permis de recenser et centraliser les concessions, contrats et autres conventions auxquels Romande Energie est partie. Ce système doit permettre la conservation exhaustive et sûre des documents juridiques du Groupe. Il constitue en outre un outil de gestion automatisée des échéances figurant dans les contrats.

Propriété intellectuelle

La marque Romande Energie et son logotype ont été dûment enregistrés auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle. Notre marque bénéficie dès lors d'une protection accrue contre une éventuelle usurpation.

Conditions générales

L'ensemble des conditions générales qui régissent nos relations avec la clientèle ont fait l'objet d'un réexamen. Il s'agissait notamment d'en vérifier la compatibilité avec la législation révisée sur la concurrence déloyale, ainsi qu'avec les nouveaux délais de garantie pour les défauts.

Affaires réglementaires

Tarifs 2009

Ensuite de la publication à l'automne 2008 de nos tarifs applicables en 2009, la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) avait ouvert d'office une procédure en contrôle desdits tarifs. Lors de cette procédure qui a duré plusieurs années, l'EiCom a effectué un examen détaillé de nos coûts et calculs de tarifs. A cette occasion, une centaine de documents ont été remis à l'EiCom. L'EiCom a rendu sa décision le 16 avril 2012. Elle y confirme la détermination des tarifs du timbre sur la base d'une zone de desserte unique, composée de toutes les communes alimentées en électricité par Romande Energie. Elle a approuvé le tarif du timbre en constatant que les coûts imputables auraient pu être supérieurs de quelque CHF 200000. En ce qui concerne le tarif de l'énergie, l'EiCom a concentré son examen sur les coûts d'approvisionnement du Groupe et a entériné tels quels 85 % de ceux-ci, soit ceux ayant trait aux acquisitions d'énergie. S'agissant des coûts de la production propre, elle a décidé d'abaisser à 6.09 % le taux de WACC (rémunération des capitaux investis) pour les ouvrages de production hydroélectrique. En revanche, les coûts d'exploitation de ces ouvrages ont été entièrement approuvés. Si Romande Energie a accepté cette décision, l'une des intéressés à la procédure a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral : elle y conteste les coûts imputables qui ont été retenus par l'EiCom pour la production propre de Romande Energie. Ce recours est toujours pendant.

L'ensemble des conditions générales qui régissent nos relations avec la clientèle ont fait l'objet d'un réexamen.

Audit interne

Deux audits ont été effectués en 2012.

1 Primes de risque dans la vente d'énergie

Cet audit a porté sur la méthode appliquée lors du calcul des primes de risque volume et prix intégrées dans les tarifs et prix de vente d'énergie. Il avait aussi pour objet d'en vérifier l'application. L'audit a mis en lumière des pistes d'amélioration, lesquelles sont susceptibles de conduire à une réduction desdites primes. Il a en outre été recommandé de rapprocher les méthodes de calcul des primes de risque applicables aux clients captifs, éligibles et élus. Enfin, il a été proposé de développer la documentation qui accompagne les raisonnements qui sont faits sur la question du degré de couverture offert par les primes de risque.

2 Prestations offertes aux gestionnaires de réseaux de distribution tiers

Romande Energie propose aux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) des prestations en relation avec le calcul du timbre ou le réseau de distribution de manière plus générale. Cet audit a été l'occasion de vérifier le prix de revient et la rentabilité de ces prestations. Il a permis d'affiner la méthode qui est suivie dans le calcul des taux horaires. Des recommandations ont également été émises aux fins d'amélioration des outils de gestion et de suivi de ces prestations.

8 Politique des Ressources humaines – Santé et sécurité

Nous voulons nous positionner en employeur attractif sur le marché de l’emploi, et susciter chez nos collaboratrices et collaborateurs la motivation et l’engagement indispensables au développement du Groupe.

Formation et développement des compétences

Nous avons investi en 2012 environ CHF 1 million (hors coûts internes) dans les formations continues ou les formations supérieures. En ce qui concerne la formation de base, huit apprentis ont achevé avec succès leur formation, parmi la vingtaine d’apprentis que nous formons en permanence dans les métiers d’électricien de réseau (15) et d’employés de commerce (5). Six stagiaires se sont vu offrir la possibilité d’un premier emploi après leurs études.

Santé et sécurité

La question de la santé et de la sécurité au travail est une priorité pour notre Groupe et année après année, nous consolidons les mesures préventives dans ces domaines. En 2012, nous avons augmenté la fréquence des contrôles sur nos chantiers et avons mis en place un concept renforçant la responsabilisation de chacune et de chacun dans l’exercice de son travail. Les mesures que nous déployons portent leurs fruits puisque la fréquence des accidents durant les dernières années montre une tendance à la baisse, bien que nous n’ayons pas atteint en 2012 les meilleures valeurs de 2011. Par ailleurs la durée totale des incapacités de travail, qui traduit la gravité des accidents, a pu être considérablement réduite depuis l’introduction de notre objectif sécurité en 2005, et s’est fixée à 215 jours en 2012. Nous avons redéfini notre politique de gestion des addictions et revu nos normes internes vis-à-vis des comportements à risques.

Les accidents non professionnels demeurent aussi une préoccupation permanente pour nous et, bien que les moyens d’actions soient limités, nous avons déployé tout au long de l’année des actions de sensibilisation telles que des campagnes d’affichage ou des promotions de matériel de sport adapté. Sur le plan de la santé en général, les campagnes de vaccination préventives se sont poursuivies. Enfin, relevons que le taux d’heures perdues en raison d’absences maladie s’est élevé en 2012 à 3.67 %. Nous espérons réduire ce taux.

Mobilité du personnel

78 nouveaux collaborateurs ont rejoint notre entreprise en 2012 et 31 ont bénéficié d’une possibilité de transfert interne. Notre taux de rotation du personnel se monte à 11.4 %, en légère augmentation par rapport à l’année précédente. L’exercice 2012 fut aussi marqué pour nos équipes RH par un accompagnement soutenu des réorganisations structurelles intervenues dans le Groupe telles que la création d’une nouvelle Unité d’affaires Energie, la concrétisation des projets de sous-traitance des activités logistiques à Spontis et le reengineering des activités liées aux pompes à chaleur. Des mesures actives de gestion du changement et de soutien dans le cadre de réorientations professionnelles des collaboratrices et collaborateurs ont été déployées.

78 nouveaux collaborateurs ont rejoint notre entreprise en 2012 et 31 ont bénéficié d’une possibilité de transfert interne.

Autres événements

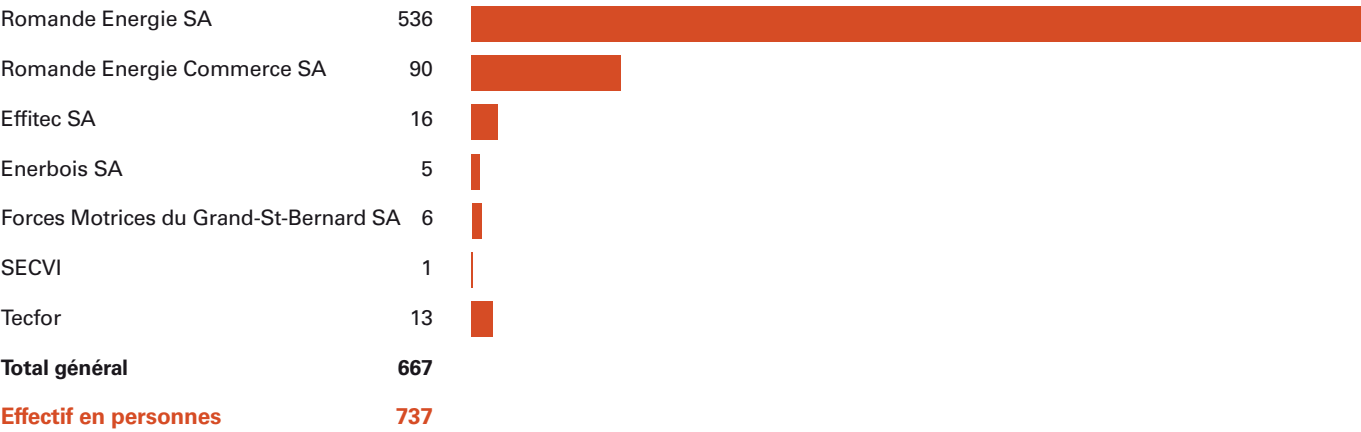
Nous avons inauguré notre crèche d’entreprise le 12 mai 2012. Au 31 décembre, 14 enfants de collaborateurs y avaient pris place. Nous l’avons voulue d’une capacité supérieure à nos besoins, pour l’intégrer dans le réseau de Morges et environs et contribuer ainsi à réduire la pénurie de places d’accueil de la petite enfance dans la région. Au total, notre crèche offre 44 places.

Fondation de prévoyance: retour à l’équilibre financier

Grâce aux meilleures performances des marchés boursiers durant l’année écoulée, à la dissolution d’une partie de la réserve de contributions patronales, à une contribution exceptionnelle de l’employeur et aux mesures d’abaissement du rendement minimum nécessaire opérées sur le passif du bilan, la Fondation de prévoyance présente un degré de couverture positif au 31.12.2012 à 102.7 %. La réserve de fluctuation de valeurs s’élève à kCHF 5600, ce qui est clairement insuffisant pour affronter d’éventuelles nouvelles turbulences. Les bases techniques servant notamment au calcul des engagements de prévoyance et à la fixation des rentes de retraite, qui dataient de l’année 2000, ont été mises à jour au 1^{er} janvier 2013. A cette même date, l’intérêt technique a été abaissé de 4 % à 3.5 %. Une provision sera créée en vue de diminuer encore le taux d’intérêt technique à 3 % dès 2021.

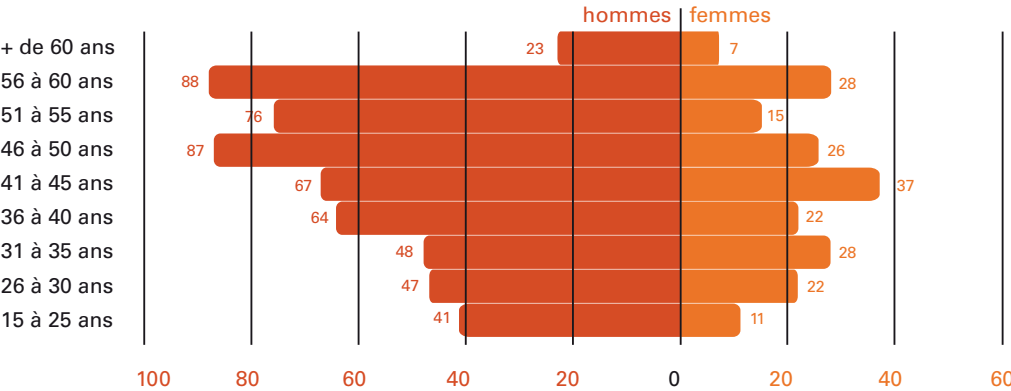
Effectif moyen du personnel

EPT (équivalents plein temps)



Remarque: Romande Energie France n’occupe pas de personnel, hormis son directeur.

Répartition selon les tranches d’âge et le sexe



Production et Engagement environnemental

2

Carte des installations de production Romande Energie actuellement en exploitation



Hydraulique

- 1 Vallorbe – La Dernier – Lac de Joux
- 2 Les Clées – L'Orbe
- 3 Montcherand – L'Orbe
- 4 Les Diablerets – Lac d'Arnon
- 5 Pont-de-la-Tine – La Grande Eau
- 6 Aigle – Les Farettes – La Grande Eau
- 7 Vouvy – Lac Tanay
- 8 La Peuffeyre – Les Avançons
- 9 FMS – Sembrancher
- 10 FGB – Bourg-St-Pierre
- 11 FMHL – Veytaux



Petite hydraulique

- 1 La Sarraz – La Venoge
- 2 Rivaz – Le Forestay
- 3 Grancy – La Rise
- 4 Echichens – Haute-Pierre
- 5 Vers-l'Eglise – Les Fenilletts – La Grande Eau
- 6 Aigle – Mini-Farettes – La Grande Eau
- 7 Saint-Gingolph – Clarive
- 8 Saint-Gingolph – Croseau
- 9 Sonzier – Les Eaux du Pays-d'Enhaut
- 10 Taulan – La Baie de Montreux



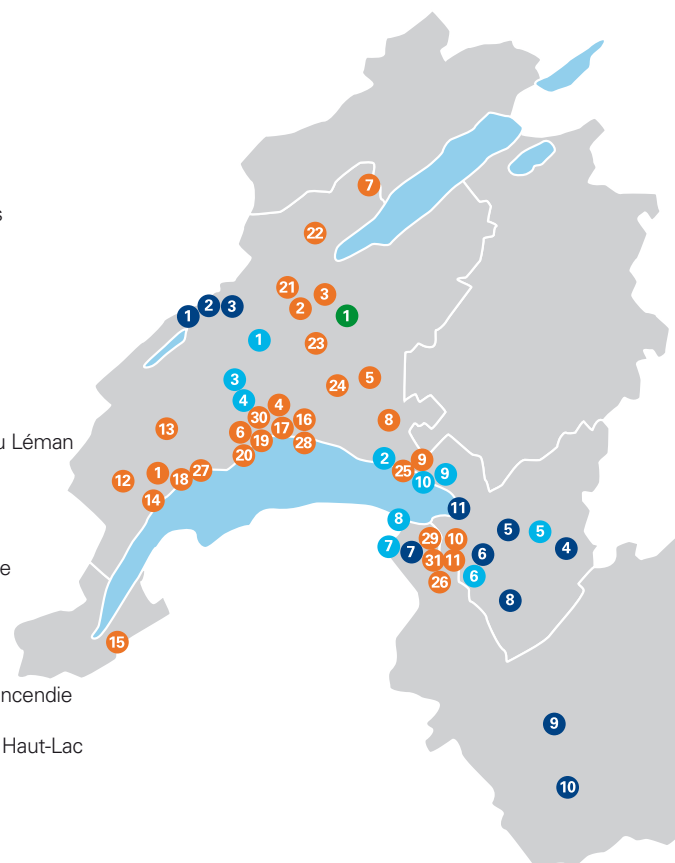
Solaire

- 1 Bursins – Centre d'entretien RN
- 2 Corcelles – Salle polyvalente
- 3 Essertines – Salle polyvalente
- 4 Ecublens – Migros
- 5 Carrouge – Schröder
- 6 Morges – Romande Energie
- 7 Provence – Salle polyvalente
- 8 Puidoux – Chappuis
- 9 Chailly – Zone verte
- 10 Aigle – Collège des Petits Pois
- 11 Aigle – Novasalles
- 12 Genolier – Pavillon
- 13 Gimel – Collège du Marais
- 14 Gland – UICN
- 15 Thônex – Caran d'Ache
- 16 Renens – Collège du Léman
- 17 Ecublens – EPFL
- 18 Rolle – Romande Energie
- 19 Préverenges – Collège Voiles du Léman
- 20 Tolochenaz – Uvavins
- 21 Orbe – Technopôle
- 22 Grandson – Salle des quais
- 23 Vuarrens – Buffat
- 24 Froideville – Collège du Platane
- 25 Vevey – Collège des Crossets
- 26 Vionnaz – Ecole
- 27 Rolle – Collège du Martinet
- 28 Pully – Collège des Alpes
- 29 Vouvy – Centre de secours et incendie
- 30 Bussigny – Nestlé
- 31 Vouvy – Cycle d'orientation du Haut-Lac



Biomasse

- 1 Enerbois – Rueyres



1 Production hydroélectrique

Ce secteur a été très actif dans la maintenance et l'amélioration des installations existantes. On peut citer les chantiers suivants:



Forces Motrices du Grand-St-Bernard – Barrage des Toules

Fin du 1^{er} cycle complet de remplissage/vidange au 1^{er} avril 2012 (alt. 1750 m) après les travaux de renforcement du barrage; établissement des rapports finaux par le bureau Stucky pour la levée de la restriction d'exploitation et remonter le niveau maximal à 1810 m.

Arnon/Diablerets – Renouvellement de la concession

Le processus de renouvellement de la concession bernoise se poursuit avec la finalisation du rapport d'impact. Par ailleurs le projet d'électrification du site d'Arnon a aussi débuté. Les Forces Motrices Bernoises, partenaire pour cette partie du projet, vont construire une ligne électrique pour amener l'énergie nécessaire à la restitution permanente du débit de dotation dans le Tschärzibach. L'obtention de la nouvelle concession est prévue pour l'automne 2013 et les travaux pourront commencer en 2014.

Les Clées – Révision du groupe 3

La révision du groupe 3 s'est déroulée conformément au plan de maintenance des installations de la centrale. Le réaligement de la ligne d'arbre a nécessité un usinage de certains éléments tout comme la roue Francis qui comportait des traces de grippage. La prochaine intervention de cette envergure est programmée en 2022.

Farettes – Réhabilitation de l'ouvrage de chute et de la centrale

Dans le cadre de ce projet, Romande Energie a obtenu la concession ainsi que le permis de construire un nouvel ouvrage de turbinage sur la Grande Eau en remplacement de l'actuel. Cet ouvrage consiste en la construction d'une prise d'eau additionnelle, d'une nouvelle galerie en charge de 5 km, et dans le remplacement de la conduite forcée et des deux groupes turboalternateurs. La nouvelle galerie débutera au Pont-de-la-Tine par la réalisation d'un puits d'accès. Un tunnelier de 3.60 m de diamètre sera utilisé pour excaver la roche sur 5 km,

jusqu'à la nouvelle cheminée d'équilibre (diamètre 7 m, hauteur 37 m).

Une galerie de vidange de 80 m de long sera réalisée aux deux tiers de la longueur de la galerie au point bas, afin de permettre les inspections quinquennales.

Une galerie de 65 m reliera le pied de la cheminée d'équilibre à la chambre de la vanne; elle abritera un tronçon de conduite forcée de 1400 mm. Depuis la nouvelle chambre de la vanne de sécurité, une conduite forcée de même diamètre, et de 850 m de longueur, enterrée sur la majorité du tracé entre Tassonnaire et la centrale des Farettes, remplacera la conduite aérienne existante de 800 mm.

Le remplacement des installations actuelles par deux nouveaux groupes à axe vertical capables de turbiner 3.5 m³/s chacun sous 360 mètres de chute a été confié au consortium Gemont-Rainpower. Ces machines, capables de délivrer chacune une puissance de 11 MVA, seront mises en service à fin 2015.

Au terme de ce chantier de trois ans, la centrale hydroélectrique des Farettes sera en mesure de produire 86 millions de kWh/an, l'équivalent de la consommation d'environ 24500 ménages, contre 49 millions de kWh actuellement, soit une augmentation de 75 %.

Projet Massongex – Bex – Rhône (MBR)

Notre Groupe est partie prenante pour 33 1/3 % dans le projet d'édification d'un nouveau palier sur le Rhône à Massongex. Les autres partenaires sont FMV SA (50 %) et la Ville de Lausanne (16 2/3 %). Production attendue: 100 GWh. De nouvelles exigences présentées par la commune de Massongex sont à l'étude.



La Peuffeyre – Révision d'un groupe

La révision du groupe 2 s'est déroulée conformément au plan de maintenance des installations de la centrale. Tous les composants ont été contrôlés et les pièces d'usure remplacées en raison d'une grande agressivité de l'eau. La réhabilitation de la roue Pelton a été confiée à Hydro Exploitation. La prochaine intervention de cette envergure est programmée en 2022.

Sonzier – Réhabilitation de l'ouvrage de chute et de la centrale

Romande Energie et Eau Service Lausanne étudient le remplacement de l'actuel aménagement datant de 1901, à savoir celui de la conduite en acier rivé depuis la chambre de Jor, au dessus des Avants, au réservoir du Cubly sur les hauts de Montreux, ainsi que le remplacement de la conduite forcée en acier jusqu'à la centrale de Sonzier.

Une conduite d'un diamètre de 400 mm pour le SIGE (Service intercommunal de gestion des eaux de la Riviera) et des tubes électriques pour notre entreprise seront disposés dans certains tronçons de la fouille qui sera réalisée en 2014.

L'année 2013 sera consacrée à l'obtention des permis de construire, aux appels d'offres et à l'attribution des marchés publics.

Rivaz II – Turbinage des eaux du Forestay

Romande Energie a obtenu la concession ainsi que le permis de construire d'un nouvel ouvrage de turbinage. Celui-ci consiste en la construction d'une prise d'eau, d'un forage dirigé permettant d'accueillir la conduite forcée et l'installation d'un groupe turboalternateur. Les travaux de génie civil ont débuté à la fin 2012, et l'ensemble de l'installation sera en service à fin 2013. Ce nouvel aménagement produira alors 2.6 millions de kilowattheures par année, soit la consommation de quelque 720 ménages.

Avançon

Romande Energie et Forces Motrices de l'Avançon SA étudient la construction d'un nouveau palier de turbinage sur l'Avançon, entre les Salines de Bex et Bex, en remplacement d'un ouvrage existant. L'enjeu est de 9 GWh.

2 Production issue des nouvelles énergies renouvelables

L'entité Romande Energie Renouvelable est chargée du développement de la production reposant sur les « nouvelles énergies renouvelables ». Dans ce domaine, l'objectif de notre Groupe est de produire 250 GWh à l'horizon 2025, soit 10 % de l'énergie distribuée. Durant l'année 2012, l'équipe en place a été renforcée par la désignation de quatre collaborateurs, chacun responsable d'une des technologies développées: énergie éolienne, biomasse, photovoltaïque, petite hydraulique. L'essentiel des sites disponibles a été réservé et la recherche de partenaires a été intensifiée.



Eolien

Dans le courant 2012, le canton de Vaud a lancé la révision de son plan directeur cantonal pour la planification d'installations éoliennes sur les sites les plus propices aux niveaux énergétique, paysager et environnemental. Dix parcs sur lesquels Romande Energie s'est engagée ont été sélectionnés dans le plan directeur, avec ou sans conditions. Les parcs de Ste-Croix, Tous-Vents, Eoljorat Nord, et Daillens/Oulens entrent officiellement dans la planification cantonale. Les parcs de Vaud'Air, Bottens, Chavannes-sur-Moudon, Villars-le-Terroir, Grandevent et Provence sont retenus sous conditions (réserves de l'Office fédéral de l'aviation civile ou négociations avec des cantons limitrophes).

A Ste-Croix, la commune a organisé une votation populaire consultative sur le règlement communal « Eoliennes: pour nos enfants, soyons fiers de nos ressources ». 53 % des bulletins se sont déclarés

en faveur du parc éolien, permettant au projet de franchir une étape importante. Une éolienne, celle qui était la plus proche de la localité, a été supprimée du projet. L'ensemble des dossiers mis à l'enquête en 2010 a été approuvé par les services de l'administration cantonale. Mais la décision du Conseil d'Etat sur le plan d'affectation cantonal n'a toujours pas été délivrée au moment où nous mettons ce rapport sous presse.

Suite aux discussions entre les autorités cantonales vaudoises et neuchâteloises, le nombre de machines du parc de Provence est passé de 27 à 16. Toutefois, la partie la plus productive du parc a pu être sauvegardée. La volonté des partenaires du projet, les Services industriels de la ville de Zurich et Romande Energie Renouvelable SA, de développer le parc a été formalisée avec la fondation de la société « Eoliennes de Provence SA ».

L'emplacement d'un parc sur la commune de Troistorrents en Valais a été déclaré site propice au développement éolien par le Conseil d'Etat valaisan. Un mât de mesure de vent, installé en octobre 2012, a permis de commencer les études.



Biomasse

L'usine Enerbois a produit 24.6 GWh d'électricité et a vendu 11 500 tonnes de pellets représentant 57.5 GWh thermiques (équivalant à 5750000 litres de mazout) durant l'année 2012. La RPC (rétribution du courant produit à prix coûtant, système de subventionnement institué par la Confédération) a été attribuée le 3 janvier 2012 pour une période probatoire qui se terminera le 31 décembre 2014. A l'issue de cette période, les critères énergétiques minimaux devront impérativement être respectés pour que la RPC puisse être perçue les dix-sept années suivantes. Des modifications des installations ont été rendues nécessaires. Le déploiement de la première étape, la substitution des installations pour le séchage de la sciure, s'est déroulé comme prévu lors de l'arrêt de la centrale au mois d'août 2012. La deuxième étape, à savoir le remplacement du traitement des gaz de fumées et la récupération de chaleur, est en cours durant le premier semestre 2013. Le projet d'aménagement baptisé EB+ sera effectif au début du deuxième semestre 2013.

Autres projets tirés de la biomasse

D'autres projets pourraient être lancés en 2013, notamment celui de la société Agrogaz Lignerolle SA, fondée avec des agriculteurs de l'endroit, qui vient de recevoir certaines garanties financières de l'Etat de Vaud.



Photo © Fanny Sablin - Uvavins

Solaire

Parc photovoltaïque Romande Energie – EPFL

La réalisation du Parc photovoltaïque Romande Energie – EPFL en est à sa troisième phase. A fin 2012, quelque 1 600 kW avaient déjà été installés sur une quinzaine de bâtiments du campus. A fin 2013, le Parc sera équipé de plus de 10 000 panneaux photovoltaïques pour une puissance installée supérieure à 2 000 kW (2 MW). Diverses technologies ont été déployées sur le site, comme des panneaux en façade et sur des toitures arrondies, ceci en plus des panneaux posés sur les toits plats. Une zone dédiée à la recherche a été équipée de bancs d'essais, permettant aux chercheurs d'expérimenter en conditions réelles les nouveaux développements photovoltaïques et de les confronter avec les technologies déjà éprouvées et en place sur le site de production. C'est la partie R&D du Parc.

Autres installations

A fin 2012, Romande Energie compte 31 installations photovoltaïques pour une puissance totale de 5.4 MW, dont la production théorique a été calculée à 5.4 GWh/an. Le choix d'un système de monitoring des installations en service a été effectué. Les réalisations 2012 concernent essentiellement la demande de clients « monCarrésolaire », soit l'installation de cinq centrales sur des toits de collèges dans le canton de Vaud et en Bas-Valais. L'engagement d'un chef de projet pour seconder le responsable du team a été décidé suite à la mise en place par le canton d'un pont RPC qui doit assurer un revenu en attendant la RPC fédérale. Pour 2013, l'objectif est lié à la mise en œuvre de cette « RPC vaudoise ». Il s'agit de réaliser les installations au bénéfice de ce subventionnement transitoire, soit une puissance installée totale de 3.7 MW. Une sélection des surfaces à haut potentiel permettant une rentabilité intéressante est devenue nécessaire, car la baisse de la rétribution fédérale intervenue en 2012 compromet les petits projets.



Petite hydraulique

En 2012, le projet de turbinage du débit de dotation du barrage du Day près de Vallorbe est passé en phase d'appel d'offres pour les travaux de fourniture, montage et mise en service des équipements électromécaniques. Ces prestations ont été adjudgées en fin d'année. 2013 verra donc la réalisation de ces travaux et la construction du bâtiment de la centrale.

L'exercice sous revue a aussi connu la signature de l'acte de concession pour le projet de turbinage du Fossau à Vouvry, mené en partenariat avec le bureau Stucky et la commune. Ce dossier est actuellement en circulation auprès des services cantonaux du Valais.

Une convention de partenariat pour l'étude et la réhabilitation de la centrale de Brent (Montreux) a été signée en décembre 2012 avec le propriétaire de l'usine existante (usine centenaire).

En outre, nous avons annoncé une vingtaine de projets au cours de l'année 2012 pour demander l'entrée en matière du canton de Vaud sur l'exploitation de la force hydraulique d'un certain nombre de cours d'eau identifiés en 2011. Certaines études de faisabilité et des campagnes de mesure de débit ont d'ores et déjà été lancées à cet effet.

Comme on peut le constater, le chemin est très long jusqu'à la concrétisation des projets.



Photo © S. Thuel

Enfin, le suivi de la production des deux centrales implantées et rénovées sur le réseau d'eau potable de la commune de Morges donne, à ce jour, entière satisfaction.

3 Portefeuille d'approvisionnement 2012

La gestion du portefeuille d'approvisionnement a été transférée de Romande Energie Commerce SA à Romande Energie SA, au sein de l'Unité d'affaires Energie. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2012, Romande Energie SA fournit à Romande Energie Commerce SA la totalité de l'énergie électrique nécessaire aux besoins de sa clientèle.

La gestion du portefeuille d'approvisionnement est une activité essentielle pour sécuriser les volumes d'énergie destinés à la clientèle et pour optimiser leur coût, sans cependant recourir à la spéculation ou au trading. Elle consiste à effectuer des achats d'énergie à moyen et long terme et à les compléter par des opérations à court terme. Les achats sont effectués tant auprès des bourses de l'énergie que directement auprès de partenaires ou producteurs d'électricité. Ces opérations à terme, impliquant des livraisons antici-

pées de plusieurs années, sont régies par un règlement d'organisation interne strict, des procédures documentées et des limites de risques bien définies.

L'année 2012 a connu, sur le marché de gros, des prix à terme qui ont poursuivi la baisse amorcée en 2011. Le marché Spot suisse (court terme) a offert des prix moyens inférieurs à ceux de 2011, se situant approximativement au niveau de 2010, sauf pour le mois de février qui a enregistré un pic provoqué par la vague de froid. Cette situation a été pénalisante

pour la vente des positions longues occasionnées par notre forte production d'électricité, surtout en fin d'année. Les prix des enchères (coût de transit) sur la frontière Allemagne-Suisse ont été, d'une manière générale, inférieurs à ceux de 2011.

L'ensemble de ces conditions a permis la fourniture d'électricité à des prix favorables permettant à Romande Energie Commerce SA de proposer des offres attractives aux clients ayant décidé d'exercer leur éligibilité.

4 Recherche et Développement

Notre collaboration avec les Hautes Ecoles continue, soit directement, soit à travers EOS Holding. Nous avons par ailleurs subventionné quelques projets très spécifiques, en particulier dans le domaine des réseaux.

Le retour sur ces investissements n'est pas attendu dans l'immédiat.

Distribution d'électricité – Gestion des réseaux

3

1 La concrétisation des orientations stratégiques

Processus de gestion

A la suite de son évolution structurelle en 2010, l'Unité d'affaires Distribution a formalisé en 2011 ses processus de gestion du réseau électrique. En 2012, plusieurs projets ont été menés afin de mettre sur pied un système structuré de mesure, de contrôle et de documentation des processus. Le but recherché est la maîtrise accrue de ces derniers en vue de leur optimisation. La plupart des indicateurs-clés ont été identifiés et les objectifs à atteindre ont été quantifiés. Pour effectuer un état des lieux des méthodes de gestion par rapport aux bonnes pratiques européennes, un audit sur la performance des processus opérationnels a été commandé. Les conclusions de cette étude sont positives mais quelques points d'amélioration ont été identifiés, principalement pour les activités de planification des projets et de la maintenance, ainsi que dans la gestion des relations avec la clientèle. Par conséquent, l'Unité d'affaires a décidé de lancer un projet d'envergure qui devrait lui permettre d'atteindre sa vision d'ici à l'ouverture totale du marché suisse de l'électricité (horizon 2016).

Reprise de la gestion du réseau 125 kV

Les Services industriels de la Ville de Lausanne (SIL), le Groupe E et Romande Energie sont propriétaires de réseaux de transport à haute tension (125 kV). D'un point de vue opérationnel, ce réseau était géré historiquement par EOS puis par Alpiq. Les propriétaires ont émis l'intention de reprendre à leur compte la gestion de ce réseau afin de pouvoir réaliser certains gains de synergie. Les discussions préliminaires menées en 2011 ont conclu au transfert de la supervision et de la conduite de ces réseaux à Romande Energie, l'exploitation sur le terrain restant, quant à elle, en main des différents partenaires. En conséquence, s'appuyant sur l'outil central qu'est le centre de conduite nouvelle génération, Romande Energie assure la maîtrise de ce réseau et sa fiabilité depuis le 18 décembre 2012.

Réseaux de Romande Energie et des partenaires-distributeurs raccordés à son réseau

Romande Energie SA

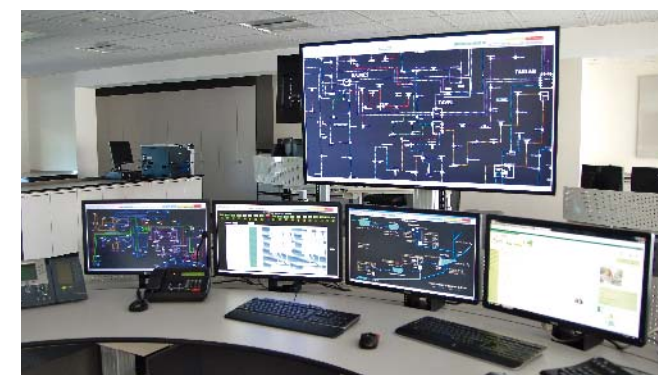
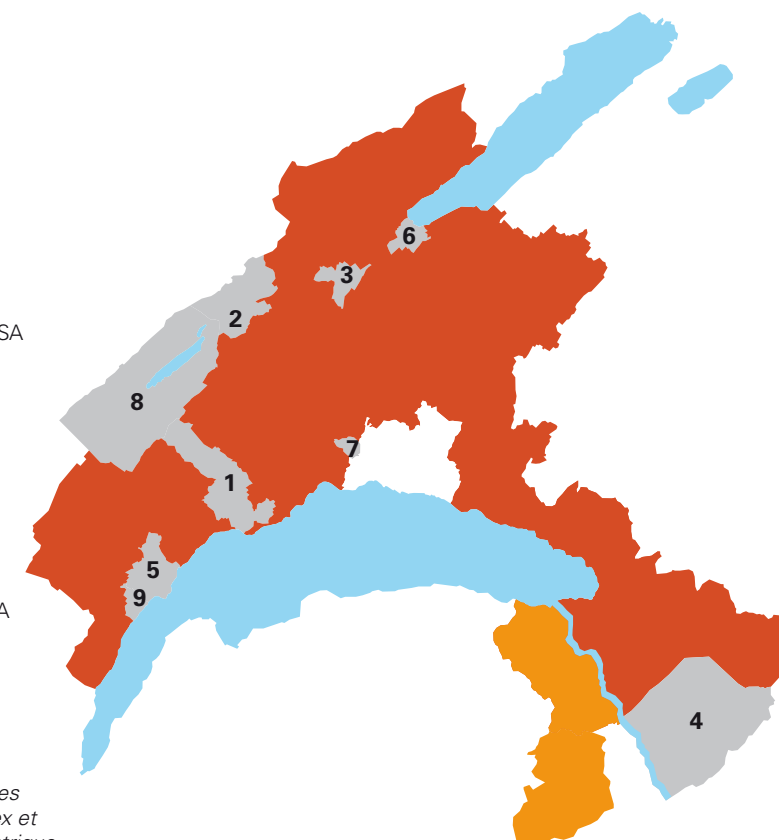
Société fille

Bas-Valais Energie SA après fusion de la Société Electrique du Bas-Valais SA et de la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez SA (y compris Troistorrents)

Partenaires-distributeurs raccordés au réseau de Romande Energie

- 1 Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA
- 2 Vallée de l'Orbe Energies Holding SA: Châtelard
- 3 Vallée de l'Orbe Energies Holding SA: Usines de l'Orbe
- 4 Forces Motrices de l'Avançon SA
- 5 Société Electrique Intercommunale de La Côte SA
- 6 Service des Energies d'Yverdon-les-Bains
- 7 Service d'Electricité de Bussigny-près-Lausanne
- 8 Société Electrique de la Vallée de Joux SA
- 9 Services Industriels de Nyon

Selon des modalités particulières, Romande Energie SA et Bas-Valais Energie SA acheminent le courant aux postes d'alimentation des communes valaisannes de Massongex et Vérossaz, qui font partie du réseau de SEIC (Service Electrique Intercommunal SA) à Vernayaz.



Transfert du centre de conduite à Morges

En 2012, le centre de conduite du réseau et des usines de production a connu de nombreux changements. Il a en particulier quitté Montcherand pour s'installer dans ses nouveaux locaux au siège de Morges.

Depuis le 6 juin 2012 à 12h00, la supervision en temps réel des opérations est donc effectuée depuis Morges, ce qui a permis d'optimiser les relations et la collaboration entre les organes décisionnels, techniques et exécutifs de l'entreprise pour la conduite des réseaux et de la production. La nouvelle salle de commande offre toutes les fonctionnalités pour un travail de trois équipes de huit heures, sept jours sur sept, en répondant aux exigences de qualité et de sécurité. Il faut relever l'excellent travail des ingénieurs pour réaliser un outil de conduite de nouvelle génération à disposition de l'équipe d'exploitation du réseau (dispatchers). Cet outil est agrémenté de fonctions orientées vers la gestion des réseaux intelligents.

2 Principales réalisations d'infrastructures en 2012

Qualité de fourniture

Afin de répondre à satisfaction aux besoins des clients et aux exigences du « Distribution Code Suisse », un projet de surveillance permanente de la qualité de la tension a été initié en 2011. A cet effet, un qualimètre (appareil de mesure de données électriques) a été installé à chaque point d'injection haute-moyenne tension du réseau de Romande Energie, soit 58 appareils au total. Toutes les données mesurées par ces équipements sont centralisées et traitées par un serveur informatique à Morges. Ces mesures permettent aux exploitants du réseau et aux responsables de la qualité de fourniture d'analyser rapidement les perturbations survenues, d'identifier d'éventuels défauts afin de prévenir de futures pannes, ainsi que de connaître en permanence l'état de la qualité de tension du réseau. La mise en service de l'application et des équipements a été terminée en novembre 2012.



Construction du poste de transformation 125/20 kV de Pré-Neuf à Villeneuve

La région du Chablais bénéficie d'un fort développement économique, notamment dans la zone industrielle des Fourches qui s'étend sur les communes de Noville, Rennaz et Villeneuve. Pour faire face aux nouveaux besoins, Romande Energie a construit le nouveau poste haute-moyenne tension de Pré-Neuf. En parallèle, le réseau MT a été modifié. L'élévation de la tension de 10 à 20 kV a permis d'augmenter les capacités de transit. Quatre stations transformatrices MT/BT pour l'alimentation des nouvelles constructions ont également été réalisées. Dans le cadre de ces travaux, environ cinq kilomètres de nouveaux câbles MT ont été installés. Le nouveau poste, qui comprend deux transformateurs de 31.5 MW, remplace ainsi depuis mai 2012 l'ancien poste des Saviez. Cette réalisation a été caractérisée par deux nouveautés au sein de Romande Energie. Premièrement, l'étude du projet s'est déroulée sous la forme d'un mandat d'études parallèles, laissant ainsi aux participants la possibilité de proposer des solutions mettant en œuvre leur savoir-faire et leurs expériences tant du point de vue technique qu'économique. Deuxièmement, la réalisation s'est faite sous la forme d'un projet « clés en main ». La fourniture des transformateurs, la réalisation de l'équipement de contrôle-commande et la participation aux mises en service ont été réalisées par Romande Energie.



Mise en souterrain de la ligne 40 kV Mormont-Holcim

La colline du Mormont située entre les communes d'Eclépens et d'Orny supportait, depuis 1954, la ligne aérienne 40 kV qui alimente le site industriel d'Holcim. Un projet de mise en souterrain a été conduit pour fiabiliser l'exploitation de cette liaison d'un kilomètre environ. L'étude du projet montrait une problématique non pas technique mais sectorielle à cet endroit. En effet, le projet se situait sur un secteur IFP (inventaire fédéral des paysages), un secteur archéologique d'importance européenne (voie romaine et sanctuaire des Helvètes à proximité) et également sur un secteur de protection des eaux. Après différentes consultations auprès des instances compétentes fédérales et cantonales, l'autorisation de construire a été donnée en avril 2011. La construction de cette liaison comprend un kilomètre de câble unipolaire 45 kV avec un nouveau pylône et la transformation d'un pylône existant, exécutée en deux étapes. La fouille et le tirage des câbles se sont faits entre octobre et novembre 2011. Les travaux sur pylônes et l'exécution des tâches d'exploitation ont été effectués entre mars et avril 2012. La mise en service de cette liaison, le 30 avril 2012, s'aligne sur le programme de maintenance d'Holcim qui permettait de couper les connexions haute tension en journée.



Ligne 125 kV Dizey-Cossonay

La construction de cette nouvelle ligne à deux ternes de 125 kV, d'une longueur de 3 kilomètres, permet une reprise en boucle du réseau existant. Cette nouvelle configuration garantit la qualité d'alimentation et offre une plus grande flexibilité d'exploitation, en améliorant la qualité d'approvisionnement et en réduisant les pertes en lignes. Cette réalisation remplace l'ancienne ligne provisoire à un terna construite en 1991. Cette réalisation, qui n'a fait l'objet d'aucune opposition, a été mise en service le 31 juillet 2012.

Moyenne-Basse tension (MT-BT) EST

La Compagnie Industrielle de Monthey (CIMO) a entrepris des travaux de réfection de la conduite forcée de la centrale de la Vièze. La société Bas-Valais Energie SA, filiale de notre Groupe, en a profité pour remplacer les installations existantes et ainsi renforcer l'alimentation de Val-d'Illiez et de Morgins grâce à la pose de deux nouveaux câbles MT de forte capacité sur un tronçon de 900 m.

Sur la Riviera, les travaux effectués en 2012 sont essentiellement liés à l'élévation de la tension de 10 à 20 kV au poste de Sonzier, prévue au premier semestre 2013. Ces travaux consistent à remplacer les câbles MT, les transformateurs ainsi que les appareils de coupure qui ne supportent pas la nouvelle tension d'exploitation.

Dans la région de Moudon, les travaux ont essentiellement porté sur la mise en souterrain du réseau MT (et BT selon



Ligne 125 kV Crans-Eysins 2

Cette nouvelle ligne à un terna 125 kV située entre les postes existants de Crans-près-Céligny et d'Eysins, traverse les communes d'Arnex-sur-Nyon et d'Eysins. Mise en exploitation le 2 novembre 2012, elle a été construite par le service Réalisation de l'Unité d'affaires Distribution. La nouvelle ligne offre une boucle d'alimentation en cas d'éventuelle indisponibilité du poste de Vaux-sur-Morges. Ce projet répond parfaitement aux impératifs d'exploitation (disponibilité d'un élément de secours pour chaque cas de panne) et de sécurité d'alimentation 125 kV du secteur de La Côte. Avec la mise en service de cette nouvelle ligne, Romande Energie renforce son réseau de transport à haute tension 125 kV. L'abandon et le démantèlement du réseau 40 kV dans cette zone sont prévus à l'horizon 2014.

les opportunités). Le but était de garantir la disponibilité des lignes d'alimentation, particulièrement celles issues du poste de Puidoux. Ces travaux ont nécessité la pose d'environ 9 kilomètres de câble MT et BT et ont permis le démontage d'environ 6 kilomètres de lignes aériennes.

Moyenne-Basse tension (MT-BT) OUEST

Sur l'Arc lémanique, les projets sont pour la plupart liés au développement économique et résidentiel. Nous pouvons également relever le déplacement d'une station transformatrice à Genolier, la mise en souterrain de certaines portions du réseau MT, ainsi que le remplacement d'équipements MT arrivés en fin de vie.

Dans la région d'Yverdon, les travaux ont été orientés sur la mise en souterrain du réseau MT dans le but de diminuer nos coûts d'exploitation, tout en

Statistiques des nouveaux raccordements	
Rolle	538
Yverdon	288
Moudon	341
Vevey	149
Aigle	166
Bas-Valais Energie SA	166

augmentant la continuité de fourniture. En 2012, les principaux chantiers se sont situés sur les communes de Dizey, des Clées et d'Ursins. Ils ont requis la pose de neuf kilomètres de câble MT et BT et de quatre stations transformatrices. Ils ont permis le démontage d'environ huit kilomètres de lignes aériennes, ainsi que de six stations qui ne répondaient plus aux besoins actuels.

Romande Energie a été sollicitée pour de nombreuses demandes de raccordement d'installations de production de nouvelles énergies renouvelables, principalement photovoltaïques et à biomasse. Comme ces constructions sont souvent prévues dans des régions dont la densité d'habitation est relativement faible, d'importants travaux de renforcement ou d'extension de réseau deviennent nécessaires.

Orientation client: à l'écoute !

La réussite d'une entreprise passant par toutes les énergies qui la composent, Romande Energie a développé une politique de Ressources humaines particulièrement motivante. Fondée sur la mise en valeur des compétences, elle valorise l'orientation client, l'esprit d'équipe et le respect des principes du développement durable.

« J'ai été impressionné par la qualité de l'accueil qui m'a été réservé lors de mon entrée en fonction au sein de Romande Energie. Mes nouveaux collègues n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'accompagner et me donner tous les outils et informations utiles. Cela m'a permis de me sentir d'emblée à l'aise et d'être rapidement performant dans l'exercice de mon métier. »

PASCAL DUFOUR

Agent technique chez Romande Energie, Moudon,
entré en fonction le 15 octobre 2012



« Pour notre service des Ressources humaines, être orienté client, c'est accompagner et faciliter toutes les étapes de la vie en entreprise, pour garantir l'épanouissement de chaque collaborateur, valoriser les performances et attirer de nouveaux talents. C'est, par exemple, dans cet esprit que nous avons, en 2012, lancé une plate-forme de recrutement en ligne permettant aux candidats de postuler selon un procédé simple et rapide. Nous avons aussi créé un espace virtuel collaboratif, partagé par les managers et leurs collaborateurs. Il est dédié au processus d'évaluation des compétences. »

ALINE SPYCHER

Conseillère Ressources humaines chez Romande Energie



Pour favoriser la sécurité et la qualité de l'approvisionnement électrique de ses clients, Romande Energie dote progressivement ses installations de distribution de liaisons en fibre optique. Constituant un des éléments de base du futur réseau intelligent (Smart Grid), ces liaisons permettront, d'ici à quelques années, d'offrir aux clients des outils pour mieux maîtriser leur consommation, comme le compteur intelligent. En parallèle, Romande Energie propose dès aujourd'hui aux communes et entreprises de profiter de ces liaisons en fibre optique pour optimiser leur propre réseau de communication (téléphonie, informatique, internet). Une option notamment retenue par la Ville de Vevey.

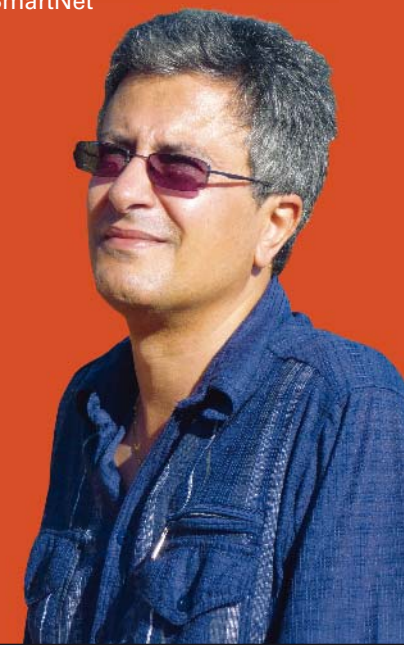


« Grâce à cette opération, la Ville a pu mettre en place ses propres liaisons et étendre son réseau informatique privé, améliorant ainsi fortement la qualité et la rapidité des communications entre vingt-quatre de ses bâtiments dispersés sur le territoire communal. Cette réalisation aurait été impensable d'un point de vue financier sans le recours aux services de Romande Energie. »

« La volonté d'aborder tout projet en mesurant quels avantages il pourrait représenter pour nos clients nous a amenés à mettre une partie de la capacité de nos liaisons en fibre optique à la disposition des entreprises, des communes et des opérateurs de télécommunications. Une opération gagnant-gagnant qui nous permet de valoriser notre patrimoine tout en faisant bénéficier nos partenaires des liaisons optiques les plus performantes. »

DANIEL PITARELLA

Responsable du projet SmartNet
chez Romande Energie



ROBERT SCHNEIDER

Chef du Service informatique
de la Ville de Vevey

Romande Energie entend réaliser plusieurs centaines de parcs solaires d'envergure au cours des dix prochaines années, afin d'alimenter en électricité quelque 8 500 ménages. Un objectif ambitieux, qu'elle compte atteindre en misant sur des partenariats avec les communes et les entreprises. Pour soutenir ses démarches, elle a réalisé en 2011 un cadastre solaire qui définit avec précision le potentiel énergétique des toitures de l'ensemble des bâtiments de plus de 700 m² du canton de Vaud et du Bas-Valais.



« Grâce au parc solaire installé à fin 2011 sur les toits de Uvavins – Cave de La Côte, l'énergie du soleil qui fait mûrir le raisin servant à élaborer nos vins contribue désormais aussi à produire de l'électricité et à faire tourner notre chaîne de mise en bouteilles. Cette installation est le résultat d'un partenariat fructueux, Uvavins ayant mis sa toiture à disposition pour l'installation des panneaux solaires et Romande Energie ayant assumé la gestion du projet et l'investissement. »

GILLES CORNUT

Directeur technique d'Uvavins
(Tolochenaz)



« Conscients que les communes et les entreprises s'intéressent de près aux différentes solutions en matière de développement durable, notamment dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables, nous mettons à leur disposition les données spécifiques à leurs bâtiments issues de notre cadastre solaire et travaillons avec celles qui le souhaitent au développement de projets d'envergure. »

REMY WERLY

Chargé du développement de projets photovoltaïques
chez Romande Energie

Pour Romande Energie, répondre aux attentes de ses clients, c'est aussi soutenir des actions, événements et initiatives animant la vie des villes et villages par de multiples actions de sponsoring et de mécénat. Ce faisant, elle confirme son statut d'entreprise de proximité et assume sa responsabilité sociale et institutionnelle.



« S'inscrivant dans le cadre de la Semaine de la mobilité, l'événement « Cap sur l'Ouest », organisé le 23 septembre 2012, avait pour but de célébrer la création du district de l'Ouest lausannois et de le faire découvrir autrement, via un circuit d'une vingtaine de kilomètres dédié à la mobilité douce. Emaillée de nombreuses animations, cette manifestation a pu être proposée gratuitement aux 70000 habitants du district de l'Ouest lausannois grâce au soutien d'entreprises citoyennes, comme Romande Energie. »



« Aussi technique que stratégique, le curling est un sport où l'esprit d'équipe joue un rôle prépondérant. Cet esprit d'équipe caractérise aussi nos entreprises partenaires qui ont à cœur d'encourager le dynamisme local en permettant à Champéry d'accueillir le réputé Curling Champions Tour, et, avec lui, équipes et champions internationaux illustres. »

ETIENNE DELEZ

Président du Comité
d'organisation des Curling
Masters de Champéry



ETIENNE ROY

Préfet du District de l'Ouest lausannois et président
du Comité d'organisation de « Cap sur l'Ouest »

Destiné aux propriétaires de maisons, de villas mitoyennes et d'immeubles de dix appartements au maximum, le CECB® (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) donne des informations précises sur la performance énergétique globale (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage et autres postes de consommation) et la performance de l'enveloppe d'un bâtiment. Permettant de classer ce dernier selon sa performance énergétique, le Certificat s'intègre dans une démarche globale souhaitée par Romande Energie et visant à informer au mieux ses clients sur leur consommation d'énergie.

En tant que conseiller clientèle, comment percevez-vous cette mise en avant du CECB® ?

Identique pour toute la Suisse, le CECB® assure aux propriétaires une transparence totale au sujet des coûts énergétiques et du confort thermique. Cette approche nous permet de repérer les points faibles de leur bâtiment et ainsi de les aider à trouver des solutions d'économies d'énergie. Notre intervention donne ainsi lieu à une expertise objective qui répond très concrètement aux besoins des clients.

ROGER LAMBERT

Conseiller clientèle chez Romande Energie



Vous avez récemment établi un Certificat énergétique cantonal de votre bâtiment. En quoi l'intervention de nos conseillers a-t-elle répondu à vos attentes ?

En effet, je souhaitais avoir une idée de la classe énergétique actuelle de ma maison tout en relevant ses faiblesses à ce niveau. L'objectif était de mieux cibler les travaux à envisager, c'est pourquoi j'ai opté pour le «CECB® Plus». Dès la fin des travaux préconisés, j'ai demandé une nouvelle évaluation, ce qui m'a permis de passer de la classe E-F à la classe C. Un réel succès grâce aux conseils prodigués par ce premier rapport.

Pourquoi avez-vous spécifiquement choisi Romande Energie pour ce service ?

Dès le premier contact, j'ai beaucoup apprécié les compétences indéniables du conseiller. Celles-ci m'ont permis de faire les bons choix quant aux travaux. A mon avis, ces services sont d'un excellent rapport qualité-prix.

CATHERINE MICHEL

Bursinel



Avec sa solution de chauffage par pompe à chaleur, Romande Energie propose à ses clients un produit à la fois écologique, rentable, pratique et confortable. Pour les accompagner et les soutenir dans cette démarche, Romande Energie a mis en place une offre clés en main intégrant l'installation du matériel, une assistance 24h/24 via un seul interlocuteur, le tout en respectant des délais d'installation très courts.

Vous avez opté pour une solution de chauffage par pompe à chaleur. Quelles ont été vos démarches ?

Une fois décidés à supprimer notre chauffage électrique direct, gros consommateur d'énergie et peu confortable, nous avons recherché la meilleure solution « technique » en sachant que le gros problème était l'absence d'un circuit hydraulique. Une fois le financement défini, nous avons demandé trois offres comparatives à plusieurs entreprises spécialisées dans les pompes à chaleur.

Pourquoi avez-vous spécifiquement choisi Romande Energie pour ce produit ?

Nous avons choisi Romande Energie parce que son offre était dans la cible du budget, que le conseiller clientèle était compétent, patient et à l'écoute de nos préoccupations, et finalement parce que nous n'avions qu'un seul et unique interlocuteur pour tous les corps de métiers engagés. Aujourd'hui, avec une diminution de consommation et une augmentation du confort, nous ne pouvons qu'être entièrement satisfaits de notre choix: le budget a été respecté, nos attentes ont toutes été prises en charge avec un haut niveau de qualité et le contact avec tous les collaborateurs nous laisse un excellent souvenir du chantier !

ANTOINE et YASMINE CHAMOT

Clients Romande Energie, Le Mont-sur-Lausanne



En tant qu'aide monteur en chauffage, votre fonction implique une intervention directe chez les clients. Selon vous, quels efforts majeurs sont mis en œuvre par Romande Energie pour satisfaire au mieux les attentes de la clientèle ?

Selon moi, cet effort repose principalement dans l'offre clés en main proposée par Romande Energie. En effet, j'entends très souvent les clients dire que cette formule les décharge de toute inquiétude et administration. L'image dégagée par Romande Energie joue également un rôle: les clients savent qu'ils ont affaire à une entreprise fiable et se sentent ainsi rassurés. Au niveau du montage, nous nous efforçons de répondre au mieux aux demandes des clients: cette flexibilité ajoute certainement un petit plus très apprécié.

JEAN-CLAUDE KOLLY

Aide monteur en chauffage PAC et panneaux solaires thermiques



Comptant plusieurs milliers de clients professionnels issus des secteurs les plus variés, Romande Energie développe des produits en accord avec les besoins spécifiques de cette clientèle. Gestion et maîtrise des installations, audits, formations pratiques ou encore sensibilisation des collaborateurs aux économies d'énergie: l'étendue de l'offre vise avant tout à proposer des solutions ciblées et spécifiques permettant aux entreprises de connaître et contenir leurs dépenses énergétiques.

En contact quotidien avec la clientèle professionnelle de Romande Energie, quels efforts mettez-vous en œuvre pour répondre au mieux aux besoins et exigences de celle-ci ?

Au-delà de la vente de prestations, le key account manager a aussi un rôle d'aiguilleur des différentes demandes qui émanent des clients professionnels dont il s'occupe. A ce titre, il veille à ce que ces derniers obtiennent rapidement des réponses compétentes, il propose des solutions pertinentes et adaptées aux besoins, le tout dans le respect des exigences de ses clients, mais tout en défendant parallèlement les intérêts de Romande Energie.

ERIC DAMOND

Key account manager chez Romande Energie



Vous avez confié à Romande Energie votre contrat énergétique, qu'est-ce qui a motivé votre décision ?

Le chemin de fer MOB possède ses propres sous-stations connectées au réseau de distribution de Romande Energie, Groupe E et FMB. Nous avons donc fait un appel d'offres auprès de nos trois fournisseurs historiques pour la fourniture de l'énergie dans toutes nos sous-stations. Deux d'entre eux, dont Romande Energie, se sont montrés très proactifs et ont présenté des offres claires et précises. Si, au final, c'est l'aspect économique qui a prévalu dans le choix du fournisseur, il est indéniable que l'expertise, l'engagement et le suivi des offres de négociation par votre conseiller ont joué un rôle prépondérant.

D'après vous, qu'est-ce qui différencie Romande Energie de ses concurrents sur cette prestation ?

Pour un chemin de fer, les courbes de charge par point d'injection sont très fluctuantes, variables en fonction des saisons et d'éventuels changements d'horaire. Cet aspect est particulièrement critique pour le MOB, dont les sous-stations se répartissent tous les 4 à 6 km. L'offre de Romande Energie était à la fois concurrentielle sur le plan tarifaire, très souple sur le plan d'éventuelles fluctuations de consommation globale, saisonnière et de répartition d'une sous-station à l'autre. La conjonction de ces deux arguments a été déterminante pour que notre choix se porte sur Romande Energie.

GOLDENPASS MONTREUX

Jean-Marc Forclaz: membre de la direction, responsable technique



Dans le contexte actuel de raréfaction des ressources énergétiques couplée à l'augmentation constante des consommations, Romande Energie s'engage en faveur de l'efficacité énergétique et du développement de la production d'électricité reposant sur les énergies renouvelables. L'efficacité énergétique est d'ailleurs un des axes majeurs d'actions soutenues par la Confédération suisse au travers de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

En tant que ménage pilote testant des solutions d'efficacité énergétique chez vous dans le cadre du programme DÉCLICS, comment évaluez-vous l'engagement de Romande Energie en faveur de ses clients et des thématiques environnementales ?

L'aspect environnement est présent dans nombre de publications de Romande Energie: lettres d'informations aux clients, site web, programme DÉCLICS, etc. Romande Energie fait en sorte de toucher un public le plus large possible, par exemple avec des expositions ludiques pour enfants ou des clips vidéo très parlants en partenariat avec des médias grand public. Le client particulier a la possibilité de choisir le type de production d'électricité parmi plusieurs offres provenant d'énergies renouvelables. L'engagement de Romande Energie en faveur des thématiques environnementales est donc très net. Malgré cela, le client particulier se sent encore peu concerné par cette problématique.

Avez-vous des idées à soumettre à Romande Energie qui iraient dans ce sens ?

Augmenter encore la visibilité de l'engagement de Romande Energie, par exemple en créant des partenariats avec des vendeurs d'appareils gros consommateurs (électroménager, multimédia, etc.). Les acheteurs d'équipements à haute efficacité énergétique pourraient être financièrement récompensés par Romande Energie (bonus sur les factures?). L'entreprise pourrait encore être présente dans les écoles, par exemple en proposant la mise à disposition de l'exposition « fourmis » aux établissements scolaires.

PIERRE-ALAIN et ISABELLE PULFER

Ménage pilote, Crissier



Vous avez lancé le projet DÉCLICS il y a de cela une année.

Votre équipe s'est-elle impliquée dans cette opération ?

Face aux enjeux énergétiques, nos clients se posent de nombreuses questions sur les outils et solutions pour agir au quotidien, faire des économies d'énergie, et adopter un comportement conforme aux principes du développement durable. C'est pourquoi nous avons lancé le programme DÉCLICS début 2012 pour les informer et les conseiller sur le thème de l'efficacité énergétique et agir ensemble pour réduire la consommation énergétique. Cette démarche de Romande Energie se retrouve particulièrement dans l'engagement de nos collaborateurs, qui se sont investis en tant qu'ambassadeurs lors des expositions itinérantes DÉCLICS pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs et partager avec eux un moment d'échange convivial selon leurs divers domaines d'expertise.

CYNTHIA CAVIN

Chargée de projets Marketing chez Romande Energie



Activités commerciales

4

Romande Energie Commerce (REC) constitue l'entité commerciale que le Groupe partage avec dix autres actionnaires, pour la plupart gestionnaires de réseau de distribution. A fin 2012, les actionnaires de Romande Energie Commerce sont Romande Energie Holding SA, le SIE S.A., Service intercommunal de l'électricité (Ouest lausannois), Alpiq, Forces Motrices de l'Avançon SA, la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne, Paudex et Bas-Valais Energie SA, société résultant de la fusion des Société Electrique du Bas-Valais SA (SEBV) et Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez SA (SECVI). Romande Energie Commerce a fêté en 2012 son 300 000^{ème} client, sa clientèle étant répartie non seulement sur les cantons de Vaud, du Valais et les autres cantons romands mais également sur plusieurs cantons alémaniques. La population desservie est de l'ordre d'un demi-million de personnes. Grâce à son modèle de gestion déléguée, Romande Energie Commerce offre à ses actionnaires-distributeurs l'opportunité de se concentrer pleinement sur leur métier de base, à savoir sur la gestion de leur réseau électrique.

1 Vente d'énergie

Romande Energie Commerce a vendu, en 2012, environ 2 800 GWh (2.8 TWh) à l'ensemble de ses clients finaux, qu'ils soient au tarif régulé ou sur le marché libéralisé de l'énergie.

La consommation électrique des clients professionnels, en particulier les grands consommateurs, a baissé grosso modo de 4 % par rapport à l'année précédente, alors que celle des ménages a augmenté en moyenne de 4 %. En ce qui concerne les professionnels, cette baisse peut être expliquée en partie par la situation économique et la mise en place de mesures d'efficacité énergétique ainsi que par une concurrence accrue sur le marché. Pour ce qui est des ménages, la hausse peut être attribuée à la croissance démographique,

à la période de froid du début d'année et à l'usage grandissant de pompes à chaleur (pour remplacer les chauffages au mazout) ainsi que, dans une moindre mesure, à l'augmentation de l'utilisation d'appareils électriques.

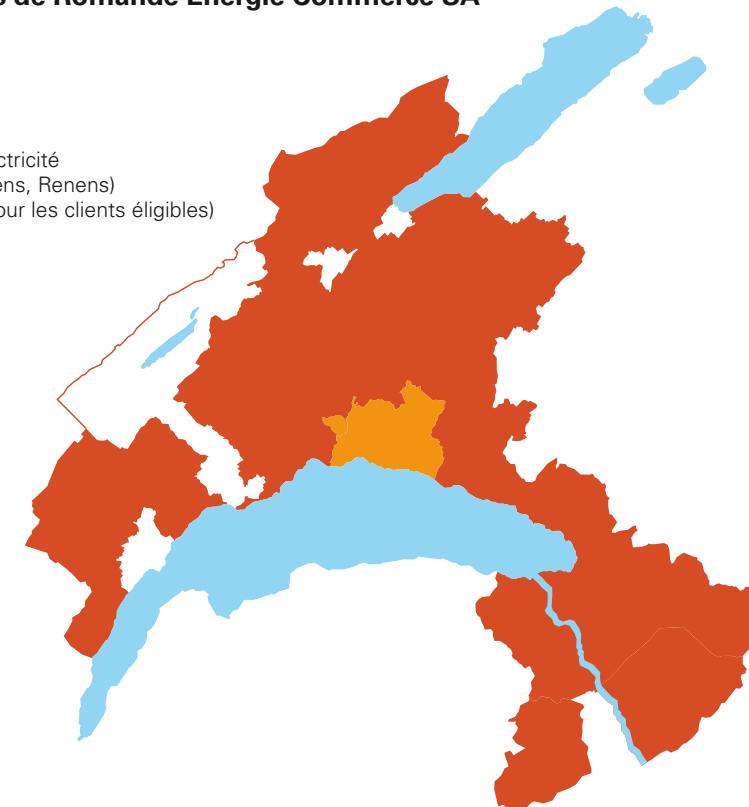
Après un début plutôt timide en 2008, le marché libéralisé de l'énergie pour les clients consommant plus de 100 000 kWh par an a été très actif tout au long de l'année. Romande Energie Commerce y joue d'ailleurs un rôle important par sa proactivité, qui se traduit par une excellente fidélité de ses clients actuels et par de nouveaux clients qui lui ont accordé leur confiance.

Carte des réseaux des partenaires de Romande Energie Commerce SA

■ **Romande Energie**
et sa filiale Bas-Valais Energie SA

■ **Partenaires**
SIE S.A., Service Intercommunal de l'Electricité
(Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens)
Lausanne (en consortium, uniquement pour les clients éligibles)
Bussigny
Pully
Romanel-sur-Lausanne
Belmont-sur-Lausanne
Paudex
Forces Motrices de l'Avançon SA

Romande Energie Commerce SA
alimente aussi des clients qui se trouvent
en dehors de ces zones.



2 Prestations aux clients

Romande Energie Commerce fournit l'énergie et propose ses services aux deux grandes catégories de clients.

Les clients professionnels et institutionnels éligibles consommant au moins 100 000 kWh

Ils sont situés soit sur la zone des actionnaires-distributeurs de REC, soit en dehors de ce périmètre de référence. Ces clients ont, comme les années précédentes, largement renouvelé leur confiance à REC, tant par le maintien auprès d'elle de leur approvisionnement en électricité que par l'acquisition de prestations, notamment dans les domaines de l'efficacité, des prestations techniques et des services en lien avec l'électricité, ainsi que de la mise en lumière. 2012 représente une année particulièrement positive en termes de ventes de prestations à ce segment de clientèle.

L'efficacité énergétique prend une place de plus en plus importante dans la rénovation ou la construction de bâtiments. Notre gamme de prestations d'audits et de suivi, **ENERGIS**, répond aux attentes dans ce domaine, tout

en offrant la poursuite des processus d'amélioration.

Pour la majeure partie des industriels, le raccordement au réseau de distribution électrique requiert une compétence souvent absente dans leur entreprise. La gamme de prestations **TENSIS**, comprenant la réalisation de stations MT/BT et leur maintenance, ainsi que la formation de base du personnel, nous permet de pallier cette lacune et de maintenir une relation de qualité avec notre clientèle.

La partie visible de l'électricité est symbolisée par l'éclairage, objet d'amélioration de la sécurité, du confort visuel des usagers et de la mise en valeur de notre patrimoine. Les prestations d'audit et de plan directeur de **LUMINIS** permettent d'évaluer l'existant en matière d'éclairage extérieur, d'identifier les axes d'amélioration au niveau des efficacités lumineuses et énergétiques et de nous profiler comme le partenaire privilégié des communes. Grâce à l'expertise de nos spécialistes de mise en

lumière, nous proposons et réalisons des solutions sur mesure. En offrant ces solutions clés en main (l'étude, la réalisation et la maintenance des installations), Romande Energie reste le leader en Suisse romande dans ce domaine d'activité.

Les entreprises et les communes peuvent aussi bénéficier depuis peu des technologies de communication par fibre optique déployées par Romande Energie. Nos solutions facilitent un développement compétitif et notoirement performant des liaisons de communication directes entre plusieurs sites.

Par ailleurs, les communes peuvent faire appel à nous pour réaliser le cadastre solaire de leur territoire. Grâce à un support visuel compréhensible de tous, ce cadastre identifie le potentiel de production d'énergie photovoltaïque de chaque toit de la commune, constituant ainsi un excellent moyen de promotion de la production d'énergie solaire.

Les clients consommant moins de 100 000 kWh

Il s'agit de la clientèle résidentielle, des artisans et commerçants indépendants, et des petites PME.

Ils constituent l'ensemble des clients ne pouvant pour l'heure accéder au marché libéralisé de l'électricité et qui sont servis à des tarifs soumis au contrôle du régulateur national (ElCom, Commission de l'électricité).

Ces clients entrent en contact avec Romande Energie Commerce au moyen du média de leur choix, à savoir le télé-

phone, le courriel, le courrier ou via notre nouvelle plate-forme Espace client internet, à leur convenance. Nous enregistrons annuellement près de 160 000 contacts pour des questions ayant trait aux emménagements/déménagements, à la facturation, aux paiements ainsi que pour des conseils.

Afin de réduire la consommation d'énergie, nous leur proposons une palette complète de prestations de services, telles que les audits **CECB**® d'analyse

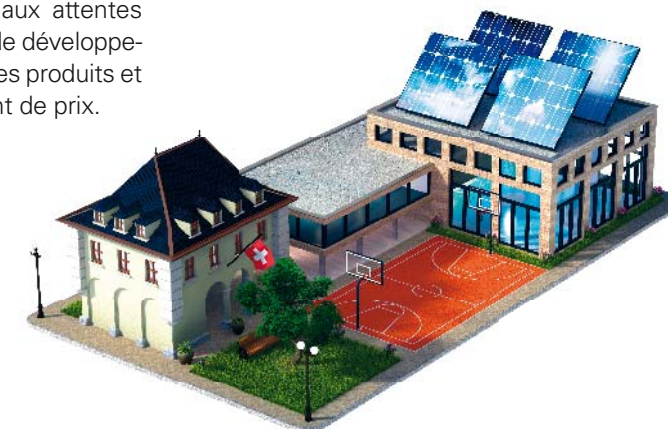
des installations et de l'enveloppe des bâtiments ou les audits **VIVOtherm** qui permettent de diagnostiquer et éventuellement de rénover les installations de chauffage électrique. Une fois le bilan énergétique établi, nos solutions de pompes à chaleur et de panneaux solaires thermiques permettent à nos clients d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de leur logement.

4 Favoriser les économies d'énergie, c'est du concret !

L'engagement en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est au cœur de nos préoccupations, tout comme il l'est pour un nombre croissant de nos clients. En réponse à cette ambition, nous multiplions les initiatives pour encourager les mesures individuelles et collectives visant à diminuer la consommation d'énergie. Nous proposons en outre à l'ensemble de notre clientèle privée, institutionnelle et professionnelle, sensible aux questions environnementales, une palette complète d'éco-énergies produites à partir de sources hydrauliques ou mini-hydrauliques locales, éoliennes, solaires ou de biomasse.

En particulier nos solutions clés en main « pompes à chaleur » et « solaires thermiques » se sont fortement développées au cours de cette année. Ceci confirme la justesse de notre stratégie dans ce domaine et nous encourage à développer ces marchés en apportant des réponses concrètes aux attentes de nos clients en termes de développement durable, de qualité des produits et des services, et finalement de prix.

Par ailleurs, notre offre mon Carrésolaire permet à chacun de devenir coproducteur d'énergie solaire sans rien installer chez lui. Il lui suffit de louer une surface de production sur l'une des centrales solaires que nous gérons.



3 Les temps forts de l'année 2012

L'année 2012 a été marquée par plusieurs actions fortes.



4000 nouveaux clients



Le lancement de l'Espace client, qui est une zone privative de notre site internet accessible 24h/24. Il permet à nos clients d'effectuer leurs principales requêtes en ligne, depuis l'annonce d'un déménagement ou la modification de données personnelles jusqu'au relevé de compteur ou l'impression d'un duplicata de facture. Grâce à ce nouvel espace, complètement intégré à notre système de gestion, le Call Center peut se concentrer encore davantage sur les activités de conseils ou les requêtes à forte valeur ajoutée.

L'intégration de près de **4000 nouveaux clients** issus du réseau de Troistorrents.



Le lancement du programme DÉCLICS, qui a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leur démarche pour mieux et moins consommer. A cette fin, nous avons fait le choix d'aller à la rencontre de nos clients par le biais d'une exposition itinérante, donnant l'opportunité à nos experts de dispenser conseils et pistes de progrès personnalisés. L'exposition a reçu plus de 7 000 visiteurs sur une quinzaine de sites. De plus, une plate-forme d'échange sur internet, proposant des éco-gestes expérimentés et partagés par des ménages pilotes a été conjointement lancée et a attiré 40 000 visiteurs. Ces derniers peuvent également accéder à un outil de suivi de consommation multi-énergie gratuit favorisant la prise de conscience de leur façon de consommer. Enfin, les vidéos « Mais tu fais quoi ? » mettant en avant les éco-gestes ont remporté un large succès sur internet, ayant été vues près de 300 000 fois en 2012 (<http://declics.romande-energie.ch>).



Une vaste campagne de communication sur les thèmes de l'efficacité énergétique et des éco-énergies. Celle-ci avait pour but de montrer l'engagement de Romande Energie sur ces deux thèmes au travers d'exemples d'actions concrètes que nous menons dans ce sens avec nos clients.

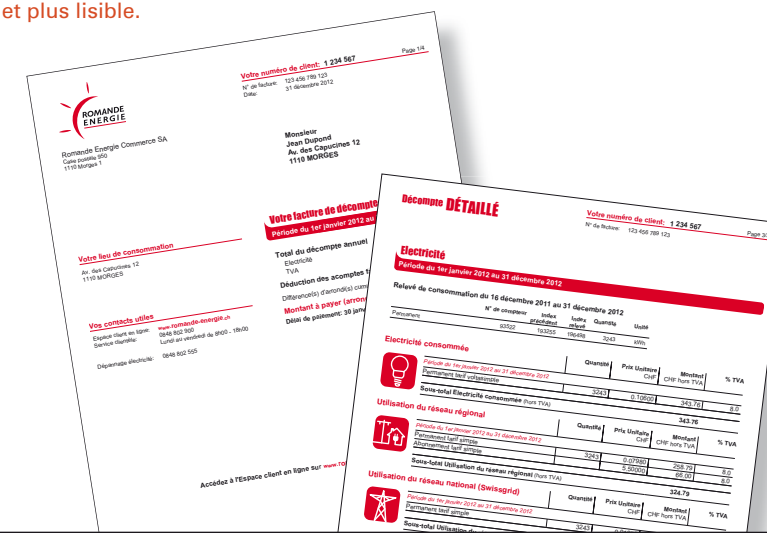
Le déploiement d'un nouveau modèle de facture pour les particuliers, plus claire et plus lisible.



Le sponsoring du Paléo Festival de Nyon, qui nous a permis de rencontrer nos clients avec notre stand festif.



Le programme ludo-pédagogique des Explorateurs de l'Énergie, qui sensibilise des milliers d'élèves aux économies d'énergie.



Gouvernement d'entreprise



Structure du Groupe et actionnariat	43
Structure du capital	44
Conseil d'administration	45
Direction générale	53
Rémunérations, participations et prêts	59
Droits de participation des actionnaires	62
Prise de contrôle et mesures de défense	62
Organe de révision	63
Politique d'information	63
Rapport de l'organe de révision	64

www.romande-energie.ch
URL 194.124.254.10.

La numérotation de ce chapitre se réfère à la « directive » concernant les informations relatives à la « Corporate Governance » de SIX Exchange Regulation, du 29 octobre 2008.

Le Groupe Romande Energie suit par ailleurs les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (édition 2007).

1 Structure du Groupe

1.1 – 1.1.1

Romande Energie Holding SA, dont le siège est à CH-1110 Morges, est cotée à la Bourse SIX de Zurich (n° valeur 2.560.733, code ISIN CH 0025607331). Elle a été fondée en 1901 sous le nom de Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe. Elle a été cotée dès ses origines à la Bourse de Lausanne. Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière est de CHF 1.169 milliard au 31.12.2012.

Romande Energie Holding SA est la société faîtière du Groupe Romande Energie. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. Elle est domiciliée à la rue de Lausanne 53 à CH-1110 Morges.

L'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la distribution et la vente d'énergie électrique. Les secteurs Production à partir d'énergies renouvelables et Efficience Energétique sont en plein essor.

1.1.2 Romande Energie Holding SA est la seule société du Groupe cotée en bourse (SIX).

1.1.3 Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation au 31.12.2012 : voir la note 35 de l'annexe aux comptes consolidés, page 44 de la partie financière.

1.3 Participations croisées

Romande Energie Holding SA n'a pas de participations croisées. Elle n'a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées.

Au 8 janvier 2013, le Groupe Alpiq à Lausanne détient 4.28 % du capital de Romande Energie Holding SA, Groupe E SA à Fribourg 5.8 %, Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne 3.41 % et BKW-FMB Energie AG à Berne 5.001 %. Romande Energie Holding SA ne détient pas d'actions de ces sociétés.

Précisions :

Romande Energie SA détient une participation de 28.72 % dans EOS Holding SA, laquelle détient 31.4 % de Alpiq Holding SA, qui détient elle-même, comme mentionné ci-dessus, 4.28 % de Romande Energie Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, président du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est président du conseil d'administration de EOS Holding SA et siège au conseil d'Alpiq Holding SA. Monsieur Jean-Yves Pidoux, membre du conseil de Romande Energie Holding SA, siège également à EOS Holding SA en qualité de délégué des SI Lausanne et à Alpiq Holding SA. Monsieur Michael Wider, membre de la Direction générale d'Alpiq, est membre du conseil de Romande Energie Holding SA.

1.2 Actionnaires importants

Il nous a paru nécessaire de montrer ci-dessous l'impact de l'accord intervenu en décembre 2012 sur le rachat exécuté le 8 janvier 2013, par Romande Energie Holding SA, de 71 257 actions propres cédées par le groupe Alpiq dans le cadre de ses mesures de restructuration. Il est précisé que Romande Energie Holding SA dispose d'une option pour acquérir, d'ici au 31 mai 2013, les 48 737 actions propres encore en main d'Alpiq.

	au 31 décembre 2012		évolution au 8 janvier 2013	
Etat de Vaud *	440 047 actions *	38.60 %		
Communes vaudoises *	160 835 actions *	14.11 %		
Banque Cantonale Vaudoise **, Lausanne	38 831 actions **	3.41 %		
Groupe Alpiq, Lausanne	119 994 actions	10.53 %	48 737 actions	4.28 %
Groupe E SA, Fribourg	66 080 actions	5.80 %		
BKW-FMB Energie AG, Berne	57 019 actions	5.00 %		
Groupe Romande Energie, Morges	42 360 actions	3.71 %	113 617 actions	9.97 %
Solde négociable en bourse	214 834 actions	18.84 %		
Total	1 140 000 actions	100.00 %		

* Liés par une convention portant sur des droits de préemptions réciproques.

** Dont 9 900 actions liées par la convention portant sur des droits de préemptions réciproques.

2 Structure du capital

2.1 Capital
Le capital-actions est de CHF 28.5 millions, divisé en 1 140 000 actions nominatives d’une valeur nominale de CHF 25.– chacune. Il existe un capital autorisé de CHF 10.125 millions. Il n’y a pas de capital conditionnel. Toutes les actions ont les mêmes droits patrimoniaux et sociaux. Il n’y a pas de restrictions de transfert.

2.2 Capital autorisé et conditionnel
Un capital autorisé a été renouvelé par décision de l’assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2012 : CHF 10.125 millions (405 000 actions nominatives d’une valeur nominale de CHF 25.–). Validité: jusqu’au 25 mai 2014.
Conditions et modalités de souscription du capital autorisé, article 6 des statuts
« ...Le conseil d’administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens).
Le conseil d’administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l’attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l’acquisition d’entreprises, de parties d’entreprises, de participations ou de nouveaux projets d’investissements dans le domaine électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions ou, enfin, pour la participation des collaborateurs. »

Il n’y a pas de capital conditionnel.

2.3 Modification du capital au cours des trois derniers exercices
Néant.

2.4 – 2.5 Actions – bons de participation et de jouissance – dividendes
Le capital social est formé de 1 140 000 actions nominatives de valeur nominale de CHF 25.–. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n’y a ni bons de participation, ni bons de jouissance.

Dividendes – répartition du bénéfice net
La répartition du bénéfice net par l’assemblée générale est libre, sous réserve de l’art. 24 des statuts, qui reprend partiellement l’art. 671 du Code des obligations : « Cinq

pour cent du bénéfice de l’exercice sont affectés à la réserve générale jusqu’à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions. Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu’elle atteint la limite légale :
I après paiement des frais d’émission, le produit de l’émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu’il n’est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance ;
II le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place. »

S’agissant d’une société holding, l’al. 2, ch. 3 et l’al. 3 de l’art. 671 ne sont pas applicables.

2.6.1 Restrictions de transfert et inscription des « Nominees »
• Il n’y a pas de restriction de transfert des actions nominatives.
• Les personnes physiques/morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite.
• Les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote.
• Les autorisations générales d’inscription sont acceptées.
• La société n’imprime pas de demandes d’inscription.
• La société n’imprime plus de certificats physiques.
• Nominee SIS (NS) : sans inscription au Registre des actions.
• AREG-data compatible (transmission électronique).
Les statuts ont été adaptés aux exigences de la loi fédérale sur les titres intermédiés entrée en vigueur au début 2010. La société offre la possibilité de déposer gratuitement les actions auprès de SIX-SAG.

2.6.2 – 2.6.4 Dérogations durant l’exercice. Admissibilité des inscriptions de Nominees. Procédures et conditions auxquelles les privilèges statutaires et les restrictions peuvent être abolis
Il n’y a pas de dispositions statutaires spécifiques sur ces points.

2.7 Emprunts convertibles et options
Romande Energie Holding SA n’a pas émis d’emprunts convertibles ni d’options.

3 Conseil d’administration

Le conseil d’administration se réunit en séances d’une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année, et chacun de ses comités plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au conseil.
En 2012, le conseil s’est réuni huit fois pour des séances d’une durée approximative de trois heures et une fois pour un séminaire d’une journée entière. Le suivi des affaires, la réflexion stratégique, l’étude des possibilités de production et d’approvisionnement complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, et les perspectives financières à moyen terme ont été au centre du travail du conseil d’administration.
Les membres du conseil d’administration participent assidûment aux séances du conseil comme aux séances des comités auxquels ils appartiennent.

3.3 Election et durée de mandat
Le conseil d’administration est composé de onze membres, dont six sont désignés par le Conseil d’Etat vaudois. Sur ces six délégués, le Conseil d’Etat nomme deux représentants issus des milieux des communes actionnaires.
Les cinq autres membres du conseil d’administration sont élus individuellement par l’assemblée générale des actionnaires pour des mandats de trois ans. Ils sont rééligibles. Il n’est pas prévu d’échelonnement des mandats ou d’élections par séries. Le mandat d’administrateur prend fin au plus tard à l’assemblée générale ordinaire de l’année au cours de laquelle l’administrateur atteint l’âge de 70 ans.

3.1 – 3.2 Composition-qualifications et fonctions des membres du conseil
Tous les membres du conseil d’administration (CA) sont de nationalité suisse. Ils n’exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n’en ont exercé aucune au cours des trois dernières années.
Le conseil a procédé à une autoévaluation en 2011.

3.1 – 3.2 Composition, activités, interdépendances

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
Guy Mustaki *	1960	2005	2013	Président	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2015	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
Laurent Ballif *	1951	2007	2013	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Christian Budry	1957	2003	2015	Administrateur	Président Finances et Audit
Paola Ghillani *	1963	2009	2015	Administratrice	Membre Finances et Audit
Bernard Grobéty	1950	2002	2015	Administrateur	Membre Finances et Audit
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2015	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Jean-Yves Pidoux *	1956	2007	2013	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Daniel Schmutz *	1943	1992	2013 **	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Alphonse-Marie Veuthey *	1965	2011	2014	Administrateur	Membre Finances et Audit
Michael Wider	1961	2012	2014	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

* Administrateur de droit public désigné par le Conseil d'Etat.
Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat.
** Démission pour l'assemblée générale 2013.

Démission en 2012					
Giovanni Leonardi	1960	2008	2012	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development



* **Guy Mustaki** président

Docteur en droit de l'Université de Lausanne. Brevet d'avocat en 1991. Pratique le barreau depuis 1991. Professeur à l'Université de Lausanne depuis 1991 (droit de l'entreprise, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise).

Me Mustaki siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development du conseil d'administration.

Dans le domaine électrique, il est président d'EOS Holding SA à Lausanne, membre du conseil d'administration d'Alpiq Holding SA dont il préside le comité des Nominations et rémunérations, administrateur et membre du comité de direction de Grande Dixence SA à Sion, et président du comité de pilotage du projet de nouveau palier hydroélectrique sur le Rhône à Bex-Massongex.

Membre du conseil d'administration de Lausanne Palace SA, de Société immobilière du Château d'Ouchy SA et de divers conseils de fondations, il est également membre du Conseil économique du canton de Vaud.



Wolfgang Martz vice-président

Ingénieur agronome EPFZ.

Après un premier emploi de quatre années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz rejoint le groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec) pendant quatre ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant quatre ans. Il est nommé directeur général du groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005.

M. Martz a présidé le conseil communal de Montreux en 2007. Il est vice-président de l'Union Patronale Suisse et de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie.

Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, M. Martz en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité Nominations et Ressources humaines et participe à toutes les séances du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, il est membre du conseil de Romande Energie Commerce SA et d'EOS Holding SA à Lausanne.

Il est président du conseil d'administration de La Construction SA Entreprise Générale à Yverdon-les-Bains, vice-président de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, des Salines de Bex SA, de SOCIM Société Coopérative Immobilière Montreux à Montreux et du CRPM Centre Romand de Promotion du Management, et membre du conseil d'administration de Schenk Holding SA à Rolle.



* **Laurent Ballif**

Licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Diplômé de la première volée des managers du sport formés à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) à Lausanne. Syndic de Vevey.

M. Ballif a commencé sa carrière en tant que journaliste à l'Est-Vaudois, à Montreux. Il a ensuite été durant près de vingt ans entraîneur de natation à Vevey, puis dirigeant dans cette activité avec une formation d'entraîneur national. Actif en politique depuis le milieu des années 80, M. Ballif a été secrétaire cantonal du Parti socialiste vaudois durant sept ans, avant d'occuper le poste de secrétaire général de l'IDHEAP de 1995 à 2000. Déjà député au Grand Conseil depuis 1994, il est élu en 2001 à la municipalité de Vevey (syndic dès 2006) et se consacre depuis lors exclusivement à ses mandats politiques.

Il est entré au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA lors de l'assemblée générale ordinaire 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

M. Ballif est membre du conseil d'administration de diverses sociétés parapubliques en rapport avec l'administration de la Ville de Vevey.



Christian Budry

Licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg. Diplôme fédéral d'expert-comptable.

Après avoir débuté son parcours professionnel chez Ernst & Young SA, en tant qu'auditeur, puis responsable de l'audit pour la Romandie et ensuite responsable pour la Suisse du marché « Manufacturing, Technology & Energy » (1983-2001), il a été directeur des finances et membre du comité de direction de Bobst Group à Prilly de 2001 à 2011.

Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1^{er} janvier 2005.

Il siège depuis 2005 au conseil d'administration de PubliGroupe SA à Lausanne, dont il préside le comité d'Audit. Il est membre du conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, ainsi que membre indépendant de conseils d'administration de diverses sociétés privées suisses, notamment de CFO Solutions SA à Lausanne (président).



* **Paola Ghillani**

Diplôme en pharmacie de l'Université de Lausanne. Diplôme IMD en International General Management for Executive. Diplôme IMD en International Programme for Board Management.

Mme Ghillani commence sa carrière chez Ciba/Novartis. Après avoir passé la première partie de sa vie professionnelle dans les multinationales, elle devient, en 1999, CEO de la Fondation Max Havelaar, un des principaux acteurs du commerce équitable. Durant la même période, elle est membre du conseil d'administration de FLO International (Fair Trade Labelling Organisations) dont elle assure la présidence de 2001 à 2005. En 2005, Mme Ghillani crée sa propre entreprise, Paola Ghillani & Friends SA, active dans le conseil en stratégie et gestion d'entreprise ainsi que dans la promotion et la mise en place concrète du développement durable et de l'éthique dans l'économie. Déléguée par le Conseil d'Etat vaudois dans le conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, Mme Ghillani fait partie du comité Finances et Audit.

Mme Ghillani siège au conseil d'administration de différentes sociétés, dont Migros et Helvetia Holding AG, au Comité International de la Croix-Rouge (CICR), et elle fait partie de comités d'experts de fonds de placement durables.



Bernard Grobéty

Expert diplômé en Finance et Controlling.

Jusqu'à mi-2009, M. Grobéty occupait le poste de directeur général adjoint, secteur finances, du groupe Vaudoise Assurances. C'est dans ce groupe (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière. Administrateur de sociétés depuis sa retraite du groupe Vaudoise.

Il est administrateur de Romande Energie Holding SA depuis 2002 et il siège au comité Finances et Audit. M. Grobéty est membre du conseil de Romande Energie Commerce SA.

En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de Compensation de l'Assurance Vieillesse et Survivants à Genève (vice-président), de Hotela Assurances SA à Montreux, de la Clinique de La Source à Lausanne et de la Coopérative Romande de Cautionnement CRC PME à Pully. Il est aussi président de Loginco, coopérative d'habitations, à Lausanne.



Jean-Jacques Miauton

Formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en 1974. M. Miauton a accompli une grande partie de sa carrière dans les groupes Miauton et CRH Gétaz Holding (anciennement Gétaz Romang à Vevey) qu'il a dirigés. Depuis 2008, M. Miauton a acquis et développé un groupe de six sociétés de micromécanique et de sous-traitance pour l'horlogerie, Swiss Madeness Solutions Group SA, à La Chaux-de-Fonds et dans le Jura, dont il est administrateur et directeur général. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines. Il siège depuis fin 2007 dans le conseil de Romande Energie Commerce SA. M. Miauton est président du comité consultatif Vaud-Valais de la Banque Nationale Suisse et assume des mandats d'administrateur de sociétés suisses, dont CDM Hôtels et Restaurants SA à Lausanne, Codethic SA à Genève, Décision SA à Ecublens.



* Jean-Yves Pidoux

Docteur en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne. Conseiller municipal à Lausanne. M. Pidoux a été professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL. Il a également siégé au sein du conseil de fondation et du comité directeur de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture. M. Pidoux a été conseiller communal à Lausanne de 1998 à 2006. Il est député au Grand Conseil depuis 2002. Il est conseiller municipal de la Ville de Lausanne, directeur des Services industriels, depuis 2006. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale 2007 et fait partie du comité Nominations et Ressources humaines. En sa qualité de directeur des Services industriels lausannois, il est membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles la Ville de Lausanne détient une participation financière directe ou indirecte (EOS Holding SA à Lausanne, Alpiq Holding SA à Lausanne, Grande Dixence SA à Sion, Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. à Château-d'Oex et Gaznat SA à Vevey, notamment). Il représente Lausanne dans le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA.



* Daniel Schmutz

Licencié HEC et en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Ancien conseiller d'Etat vaudois (1981-1998). Après avoir été assistant pendant deux ans de la chaire d'économie politique de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne et collaborateur du Bureau Fédéral de Statistiques en 1967-1968, M. Schmutz a été secrétaire général de l'Union Fruitière Vaudoise (1968-1973), puis de la Fédération Vaudoise des Caisses-Maladie, de 1974 à 1981. Membre du Conseil d'Etat vaudois pendant dix-sept ans, il a dirigé les départements des Finances, de la Prévoyance sociale et des assurances, et des Travaux publics. Depuis sa retraite politique, M. Schmutz assume divers autres mandats dans des sociétés parapubliques. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1992. Il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development. Dans le domaine électrique, M. Schmutz est administrateur d'EOS Holding SA à Lausanne depuis 2001.



* Alphonse-Marie Veuthey

Avocat-notaire, licencié en droit de l'Université de Fribourg. Me Veuthey pratique en Valais comme avocat depuis 1994 et comme notaire depuis 1995. Il siège au conseil de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2011 en qualité de délégué du Conseil d'Etat, nomination intervenue lorsqu'il a succédé à Monsieur Antoine Lattion à la présidence de la Société Electrique du Bas-Valais, aujourd'hui Bas-Valais Energie SA, qu'il continue de présider. Il est membre du Comité Finances et Audit. Me Veuthey a été député au Grand Conseil valaisan de 1997 à 2009, après avoir été suppléant de 1993 à 1997. Il a présidé la commune de Vionnaz de 2000 à 2012. Il est membre des organes de différentes sociétés parapubliques en lien avec son précédent mandat communal à Vionnaz.



Michael Wider

Licencié en droit et titulaire d'un Master of Business Administration de l'UNIL. M. Wider a commencé sa carrière au sein des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). En 1997, il devient membre de la Direction générale, en qualité de responsable des finances et des fonctions de support. En 2001, il est responsable de la fusion des entreprises EEF/ENSA (Electricité Neuchâteloise SA), devenues Groupe E. Puis, engagé par EOS (Energie Ouest Suisse) en 2003, il est responsable du projet de restructuration de la société. De 2004 à 2007, il en est le COO avant de devenir Directeur Energie en 2007. C'est en 2009 qu'il devient Directeur Energie Suisse chez Alpiq lors du regroupement Atel-EOS. En parallèle, M. Wider est membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises de l'industrie électrique telles que Hydro Exploitation SA et Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, sociétés qu'il préside, Swissgrid SA, Grande Dixence SA et encore Repower SA. M. Wider est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2012. Il siège dans le comité Stratégie et Corporate Development.



Pierre Oberson

Secrétaire du conseil d'administration (hors conseil)

Licencié en droit de l'Université de Fribourg. Brevet d'avocat. Diplôme de l'Advanced Management Program de Schweizer Kurse für Unternehmensführung / Universität St. Gallen. M. Oberson a débuté sa carrière en 1999 en tant que conseiller juridique d'un Conseiller d'Etat fribourgeois, avant de rejoindre le cabinet d'audit et de conseil international KPMG en 2003, en qualité de sous-directeur. Entré au service du Groupe Romande Energie en 2008, en tant que responsable du service juridique, il est devenu secrétaire général dudit Groupe en septembre 2012. Il est secrétaire (hors conseil) du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. M. Oberson est membre des conseils d'administration de Bas-Valais Energie SA, Romande Energie Renouvelable SA, Eoliennes de Provence SA et Tecfor SA. Il est en outre membre de la commission des affaires juridiques de l'Association des entreprises électriques suisses (AES).

* Désigné par le Conseil d'Etat du canton de Vaud



Remerciements



*Le conseil d'administration remercie encore ici Monsieur **Giovanni Leonardi**, qui a démissionné du conseil à l'assemblée générale 2012, après quatre années où il a participé activement à ses travaux. La contribution de M. Leonardi à l'évolution de notre Groupe a été très précieuse, en relation avec sa vaste expérience de l'économie électrique et du monde des affaires. C'est Monsieur **Michael Wider** qui lui a succédé dans notre conseil.*



*Le conseil tient aussi à remercier son ancien secrétaire, jusqu'au mois d'août 2012, Monsieur **Olivier Rapin**, qui lui a apporté une aide très efficace dans la préparation des séances, leur procès-verbal et leur suivi. M. Rapin a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin avril 2013. Monsieur **Pierre Oberson**, son suppléant et chef du service juridique, lui a succédé en qualité de secrétaire du conseil.*

3.4 Comités du conseil d'administration

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du conseil d'administration un rôle, des tâches et des responsabilités. Les comités se réunissent régulièrement, généralement en fonction de l'agenda du conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général assiste en principe aux séances, de même que le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel (v. exceptions sous comité Nominations et Ressources humaines et sous point 3.5 ci-après).

Comité Stratégie et Corporate Development

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil. Il se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2012 : 6 fois). Il est présidé par le président du conseil d'administration.

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est notamment chargé d'étudier et de préavis, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- Stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la production.
- Situation du marché électrique et environnement économique.
- Rapprochement avec d'autres entreprises.
- Actionnariat.
- Relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2012, le comité Stratégie et Corporate Development a continué d'étudier diverses possibilités d'approvisionnement en énergie électrique, en propre ou à travers EOS Holding SA ou Alpiq.

Les alliances et rapprochements avec d'autres partenaires stratégiques ont constitué un point important de ses réflexions, de même que les investissements dans la production à partir d'énergies renouvelables. En fin d'année, il a traité la question du rachat d'une première tranche des actions propres Romande Energie Holding SA dont Alpiq avait décidé de se dessaisir (voir page 43).

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2012 : 7 fois).

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets suivants :

- Les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT).
- Le règlement et l'état de la trésorerie ainsi que le plan financier.
- Le controlling et les instruments internes de contrôle.

- Le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros.
- Le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières. Le comité peut s'entretenir directement avec l'organe de révision. Le comité analyse les « management letters », assure le suivi des mesures prises et fait rapport au conseil d'administration.

- Les propositions de bouclage (notamment, en 2012, les corrections de valeurs induites par les opérations de restructuration d'Alpiq) et le projet de rapport de gestion pour la partie financière.

- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

Le comité approuve, sur proposition de la direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

Comité Nominations et Ressources humaines

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2012 : 7 fois).

La durée moyenne des séances est de 2 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- La composition du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de ses différents comités, la composition du conseil d'administration des filiales et les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations.
- La nomination des membres de la direction. Deux nominations en 2012 : directeur de l'UA Energie et directeur de Romande Energie Commerce SA.
- Les cahiers des charges du directeur général et des membres de la direction.
- Les principes généraux de rémunération du personnel.
- Les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires.
- La situation de la Fondation de prévoyance Romande Energie.

D'autre part, le comité est compétent pour décider, dans les normes usuelles et selon des principes arrêtés par le conseil d'administration, de la rémunération des membres de la direction, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

Autre Comité : voir point 3.5, alinéa 2 ci-après.

3.5 Attributions respectives du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration exerce les attributions intransmissibles décrites à l'art. 716 a du Code des obligations. Il définit la politique et la stratégie de la société; approuve les budgets d'exploitation et d'investissements annuels; fixe la politique financière; arrête la politique de risque notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros; décide de la création ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives.

Il convient ici de signaler **une compétence particulière de décision** d'un groupe occasionnel du conseil. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir rapidement une opportunité qui se présenterait, les compétences suivantes ont été attribuées pour des acquisitions et prises de participations stratégiques:

- Jusqu'à CHF 10 millions: un comité formé du président du conseil d'administration (qui est en même temps président du Comité Stratégie et Corporate Development), du vice-président du conseil d'administration (président du comité Nominations et Ressources humaines) et du président du comité Finances et Audit. Ces opérations ne peuvent dépasser CHF 30 millions dans une année civile et ne sont autorisées que si la situation financière le permet.
- Au-delà de CHF 10 millions (ou du plafond annuel de CHF 30 millions), la décision revient au conseil d'administration selon la voie ordinaire.

Cette compétence particulière de décision n'a pas été utilisée en 2012.

Le directeur général est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la direction, notamment: proposer la stratégie, mettre en œuvre les principes de politique et de stratégie d'entreprise, les plans et projets; définir les missions, gérer et diriger la société; assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom; préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie; engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles; représenter le Groupe auprès des tiers; organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le directeur général préside le comité de direction qui regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (secrétaire du conseil d'administration) et la responsable de la communication. Le président du conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale

Le conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les boucllements consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Deux fois par an, les boucllements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an également, un reporting des participations, qui expose l'évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, ainsi qu'un reporting des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe, sont établis par la direction générale à l'intention du conseil d'administration.

La direction du Groupe présente ses plans d'actions au conseil d'administration. Ces documents fournissent au conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe: chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d'une fonction d'audit interne, en complément à celle de la gestion des risques. L'auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du conseil d'administration. Il a participé à une séance dudit comité en 2012. Une charte d'audit interne est strictement appliquée. Elle s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par le « Institute of Internal Auditors » et en reprend les formulations principales: « L'audit aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité ».

Deux audits ont été réalisés en 2012. Pour le détail, nous renvoyons le lecteur à la page 17 du présent rapport de gestion. Les audits internes seront de plus en plus souvent conduits avec des experts externes (autres que l'organe de révision).

Le conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les procès-verbaux des séances de direction sont remis au président et au vice-président du conseil d'administration.

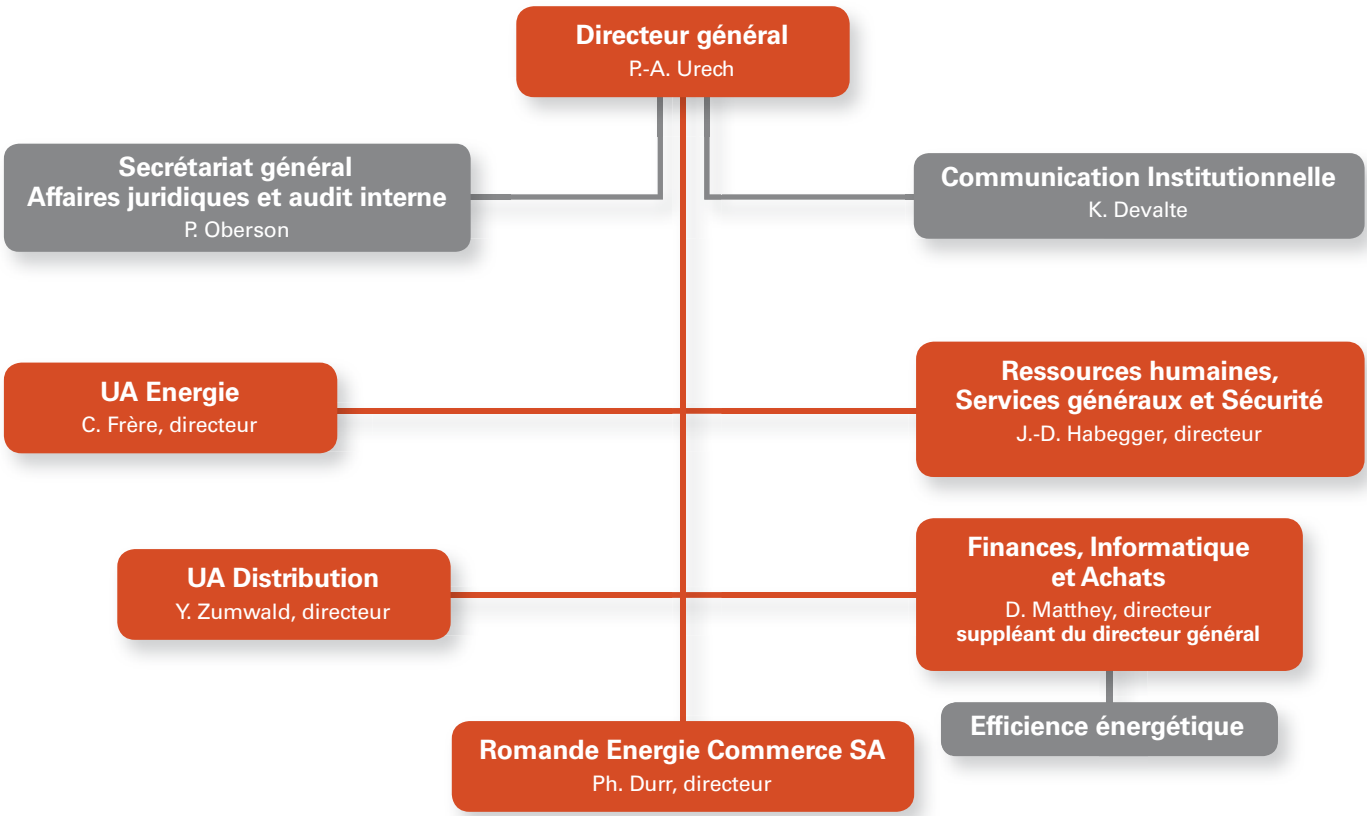
Une revue de presse quotidienne est envoyée à tous les membres du conseil d'administration.

En ce qui concerne le management des risques, nous renvoyons le lecteur à la page 16 du présent rapport, où le processus détaillé est décrit, et aux pages 17 à 20 de la partie financière (note 5).

4 Direction générale

(état au 1^{er} janvier 2013)

L'organigramme du comité de direction se présente comme suit (en orange, les membres de la direction stricto sensu):



La direction générale, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration, est formée des personnes suivantes:

Nom	Directeur Unité d'affaires	Année de naissance	Collaborateur depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	1955	2004
Denis Matthey	Directeur Finances, Informatique et Achats suppléant du directeur général	1958	2004
Philippe Durr	Directeur Romande Energie Commerce SA	1964	Janvier 2013
Christian Frère	Directeur UA Energie	1959	Juillet 2012
Jean-Daniel Habegger	Directeur Ressources humaines Services généraux et Sécurité	1965	1984 Directeur dès fin 2011
Yves Zumwald	Directeur UA Distribution	1967	2009
Démissions en 2012			
Jean-Pierre Mitard	Directeur Romande Energie Commerce SA	1966	2000
Philippe Mueller	Directeur Efficiency Energétique et Recherche & Développement	1970	2009

4.1 - 4.2

Qualifications et fonctions des membres de la direction

Aucun directeur n'exerce des fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse et/ou à l'étranger. Tous les membres de la direction sont de nationalité suisse, sauf M. Frère, de nationalités française et allemande. Aucun d'eux n'a exercé d'activité pour le Groupe ou l'une de ses sociétés antérieurement à son engagement actuel.

Direction 2012



1 **Pierre-Alain Urech**
Directeur général



2 **Christian Frère**
Directeur de l'Unité d'affaires Energie
depuis le 1^{er} juillet 2012



3 **Yves Zumwald**
Directeur de l'Unité d'affaires
Distribution



4 **Philippe Durr**
Directeur de Romande Energie Commerce SA
depuis le 1^{er} janvier 2013



5 **Jean-Daniel Habegger**
Directeur Ressources humaines,
Services généraux et Sécurité



6 **Denis Matthey**
Directeur Finances, Informatique et Achats,
et suppléant du directeur général



7 **Karin Devalte**
Responsable de la communication,
membre de l'équipe de direction



8 **Pierre Oberson**
Secrétaire général,
membre de l'équipe de direction
depuis le 1^{er} septembre 2012



Pierre-Alain Urech

Directeur général

Ingénieur civil diplômé de l'EPFZ et diplôme post-grade à l'EPFL. M. Urech dirige le Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2004.

Jusqu'à son arrivée dans le Groupe, M. Urech a fait toute sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux de cette entreprise, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1^{er} arrondissement à Lausanne, puis il a été nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu vice-président de la direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé pendant neuf ans la division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe.

M. Urech préside les conseils d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. à Château-d'Oex, de la Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA à Bourg-St-Pierre, des Forces Motrices de l'Avançon SA à Bex, ainsi que le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA. Il est vice-président du conseil d'administration de Cisel Informatique SA à Matran et de Centrale Thermique de Vouvry SA à Vouvry. Il est membre du conseil d'Hydro Exploitation SA à Sion. Il est également président du groupement suisse Regiogrid (association des distributeurs d'électricité cantonaux et régionaux) et vice-président du comité de l'AES (Association des Entreprises Electriques Suisses).

Sur un plan privé, il est membre du conseil d'administration de la société des remontées mécaniques Télé Villars-Gryon SA et de RailCare AG à Härkingen, société de transport par le rail du groupe COOP.



Denis Matthey

Directeur Finances, Informatique et Achats, et suppléant du directeur général

Licencié HEC de l'Université de Lausanne. Diplôme fédéral d'expert comptable. M. Matthey occupe la fonction de directeur financier du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} janvier 2004 et celle de suppléant du directeur général.

M. Matthey a commencé sa carrière au sein des cabinets d'audit internationaux PWC Zurich et KPMG Genève (1981-1987). Il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de la société STS, appartenant au groupe Shipley basé à Boston (1987 à 1990), actif dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées aux grands constructeurs informatiques. De 1990 à 2002, il a assumé ces mêmes fonctions, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, leader européen de la fabrication de tubes en acier inoxydable pour l'industrie automobile, vendu en 2002 au groupe Arcelor (lequel a fusionné en 2006 avec le groupe Mittal pour former le n° 1 mondial de la sidérurgie). M. Matthey a été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003.

Il est administrateur de Bas-Valais Energie SA (vice-président), des sociétés Romande Energie Renouvelable SA (vice-président), Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, neo technologies SA à Lausanne (président), Cisel Informatique SA à Matran, Spontis SA à Granges-Paccot et Romande Energie Commerce SA à Morges, toutes sociétés liées au Groupe Romande Energie.



Philippe Durr

Directeur de Romande Energie Commerce SA depuis le 1^{er} janvier 2013

Master en microtechnique de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et formation en management exécutif de l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) de Fontainebleau.

Au cours de vingt années d'activité dans la gestion des affaires et les domaines de la vente et du marketing, Philippe Durr a occupé différents postes de direction au sein d'entreprises internationales et régionales actives dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, des cleantech et de l'aéronautique. Il a notamment été directeur commercial et membre de la Direction générale des Services Industriels de Genève, de 2000 à 2008 et directeur général de la société aéronautique Mistral Engines (CH/USA), de 2008 à 2010. En tant que conseiller indépendant, de 2011 à 2012, il s'est fortement impliqué dans le déploiement de solutions liées à la mobilité électrique en Suisse romande.



Christian Frère

Directeur de l'Unité d'affaires Energie depuis le 1^{er} juillet 2012

Diplôme de physique de l'université de Essen (Allemagne) et doctorat en sciences naturelles.

Au début de sa carrière professionnelle en 1989, M. Frère a occupé différents postes de conseiller et d'ingénieur chef de projet dans l'industrie, notamment auprès de Rheinmetall à Düsseldorf et de RWE à Essen (1993-1998); dans cette dernière société, en particulier pour le domaine de l'élimination et du recyclage des déchets.

En 1998, il rejoint le Groupe Von Roll Environnement au sein duquel il exerce différentes fonctions de direction jusqu'à directeur général. Consultant indépendant en 2004-2005, il intègre ensuite le Groupe EGL, à Dietikon, avec la responsabilité du développement et des investissements dans les ouvrages de production et de transport électriques, en Suisse et à l'étranger. A ce titre, il était délégué dans diverses sociétés filiales ou associées du Groupe EGL. En 2012, il entre à Romande Energie. M. Frère préside les conseils d'administration de Romande Energie Renouvelable SA et d'Enerbois SA, deux sociétés filiales de notre Groupe. Il est membre du conseil de Bas-Valais Energie SA, autre société de notre Groupe. Il préside par ailleurs la société Eoliennes de Provence SA, qui doit réaliser le projet de ce parc éolien avec les Services électriques de la Ville de Zurich, détentrice de 40 % du capital.



Jean-Daniel Habegger

Directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

M. Habegger a succédé à M. Claude Ruch à la tête de son département à la fin de l'année 2011. De formation de base commerciale (CFC), M. Habegger a complété son cursus par un brevet de spécialiste en gestion des Ressources humaines (RH), puis par une formation supérieure en management RH au CRQP et par le cours de direction d'entreprise proposé par le Centre Romand de Promotion du Management.

M. Habegger a passé la majeure partie de sa carrière au sein de Romande Energie (entrée en 1984), tout d'abord au service de la Société Romande d'Electricité (SRE). Puis, suite à la fusion entre cette dernière et la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) intervenue en 1997, il a occupé différentes fonctions au sein de l'Unité RH (administration RH, responsable du processus recrutement et mobilité). De 2002 à 2011, il a exercé la fonction de délégué RH et de suppléant du directeur des Ressources humaines du Groupe.



Yves Zumwald

Directeur de l'Unité d'affaires Distribution

CFC de monteur-électricien. Diplôme d'ingénieur électricien HES. Postgrade en Economie et Gestion de l'EPFL. Diplômé de l'Advanced Management Program de la Harvard Business School.

M. Zumwald a pris la tête de l'Unité d'affaires Distribution de Romande Energie le 1^{er} septembre 2009. Il est membre de la direction du Groupe. Depuis janvier 2005, M. Zumwald était responsable des infrastructures d'EOS Réseau SA et membre du comité de direction de cette filiale lorsqu'elle a été intégrée dans le groupe Alpiq. Auparavant, il a exercé les fonctions de responsable de l'accès au réseau chez EOS SA, National Electrical Design Manager auprès de l'opérateur de téléphonie mobile Orange Communications, après avoir travaillé une première période de plus de sept ans comme ingénieur d'exploitation au sein de la société EOS.

M. Zumwald siège au conseil d'administration de Bas-Valais Energie SA et il préside Effitec SA (sociétés filiales du Groupe). Il est administrateur de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, à Aubonne. M. Zumwald est par ailleurs remplaçant du chef Electricité à l'Office fédéral de l'Approvisionnement Economique du Pays (AEP).

Karin Devalte

Responsable de la communication, membre du comité de direction

Pierre Oberson

Secrétaire général, membre du comité de direction

Principaux changements de fonction en 2012

Le Groupe tient à remercier deux membres de la direction générale qui ont quitté l'entreprise en cours d'année et qui ont fortement contribué à son développement: Monsieur Jean-Pierre Mitard, directeur de Romande Energie Commerce SA (12 ans d'activité), et Monsieur Philippe Mueller, directeur de l'Unité d'affaires Environnement (3 ans d'activité).

Nous remercions également Monsieur Robert Bergkvist, qui a remarquablement assuré l'intérim de la direction de Romande Energie Commerce SA entre le départ de Monsieur Mitard et l'arrivée de Monsieur Durr au 1^{er} janvier 2013.

Dans le comité de direction, Monsieur Pierre Oberson a succédé à Monsieur Olivier Rapin, secrétaire général, qui a fait valoir ses droits à la retraite pour le 30 avril 2013. Voir page 50.

4.3 Contrats de management

Romande Energie SA n'a pas attribué de mandats de management.

5 Rémunérations, participations et prêts

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 En vertu de l'art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. L'absence de rémunération liée aux résultats tient notamment à la composition du conseil d'administration, dont certains membres sont désignés par des collectivités publiques. Les membres ne reçoivent pas d'indemnités forfaitaires pour frais de représentation mais sont remboursés le cas échéant pour leurs frais effectifs.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle est proposée par le comité Nominations et Ressources humaines qui contrôle les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. Elle n'est pas différenciée entre les administrateurs. Une enquête de comparaison avait été commandée en 2010 à la société CEPEC (Centre d'étude de projets économiques S.A. à Lausanne). La rémunération servie par notre Groupe est dans les normes usuelles, voire sensiblement en-dessous, par rapport aux autres entreprises cotées de dimensions comparables en Suisse (chiffre d'affaires, effectifs du personnel, typologie de marché).

Indemnités annuelles et jetons	en CHF
Président	70 000
Vice-président	37 500
Administrateur	30 000
Président d'un comité spécialisé, en plus de l'indemnité de base	6 000
Jetons de présence dès le 01.07.2010:	
- Demi-journée	1 200
- Journée entière	1 800

Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances. Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparations particulières. Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions non plus que d'autres formes de participation au bénéfice.

Depuis l'assemblée générale 2011, nous organisons un vote consultatif des actionnaires sur la politique de rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction.

En 2012, les honoraires ont été les suivants:

Rémunération globale (y compris rémunération versée par d'autres sociétés du Groupe (>50 %), le cas échéant)	CHF
	2012
Guy Mustaki, président	115 000
Wolfgang Martz, vice-président	81 300
Laurent Ballif *	46 200
Christian Budry	57 000
Paola Ghillani	51 000
Bernard Grobéty	59 400
Giovanni Leonardi (jusqu'au 25 mai 2012)**	15 684
Jean-Jacques Miauton	60 600
Jean-Yves Pidoux *	59 700
Daniel Schmutz	48 600
Alphonse-Marie Veuthey	68 600
Michael Wider (depuis le 25 mai 2012)**	36 865
Total	699 949

* Versée à l'Etat ou à la commune représentée
** Versée à Alpiq

Ces montants sont indiqués sans les charges sociales. Voir notes 8 et 9, page 51 du rapport financier. Les rémunérations versées par des tiers pour des mandats dans des sociétés « associées » (part du Groupe <50 %), ne sont pas comprises dans les montants indiqués ci-dessus.

DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Rapport sur la rémunération des membres de la direction

Le total des rémunérations octroyées pour l’année 2012 aux six membres de la direction générale se monte à :

CHF	2012	2011
Rémunération		
- Fixe	1 412 884	1 407 711
- Variable	887 600	915 197
Total	2 300 484	2 322 908
Charges		
Frais de représentation	93 000	93 000
Charges sociales de la direction (AVS, fonds de prévoyance, etc.)	453 743	455 754

Il n’y a pas de prestations spéciales du type caisse de pensions « Bel-Etage » ou de prestations de rachat d’années d’assurances. Voir au surplus chiffre 5.5.

Rémunération la plus élevée: M. Pierre-Alain Urech, directeur général: CHF 685 311 + frais de représentation CHF 18 000 (en 2011: CHF 699 509 + CHF 18 000). Sur ces montants, la partie variable représente en 2012 CHF 307 300 (en 2011: CHF 324 000).

1) Introduction

La réussite du Groupe Romande Energie dépend dans une large mesure des capacités et de l’engagement de ses employés. Notre Groupe souhaite être un employeur de référence, capable d’attirer, de retenir et de motiver les employés les plus talentueux et les plus performants. Nous voulons établir une relation directe et objective entre la politique de rémunération, les résultats financiers du Groupe et des entreprises qui le composent et les performances individuelles des employés.

2) Gouvernance

Le conseil d’administration assume la responsabilité globale de la définition des principes de rémunération en usage dans le Groupe. Il a délégué une partie de ses compétences en matière de gestion au comité Nominations et Ressources humaines (CNRH). Il est informé des rémunérations individuelles des membres de la direction et se réserve la possibilité d’intervenir. Le CNRH est composé exclusivement de membres du conseil d’administration non exécutifs. Il a pour objectif de suivre l’application des principes de rémunération posés, d’examiner les propositions périodiques liées à l’évolution de la rémunération globale et de les soumettre au conseil d’administration, ainsi que d’examiner la pertinence des rémunérations attribuées aux membres de la direction et de les déterminer. Pour ce faire, les pratiques en matière de rémunération d’autres entreprises servent de critères de comparaison. La dernière enquête complète a été effectuée en 2010. Le marché de comparaison pris en considération était un choix de sociétés romandes dans les secteurs de l’énergie, de la banque, des assurances et de l’industrie. Des comparaisons annuelles sont effectuées pour s’assurer que des écarts n’apparaissent pas. Il n’est pas fait appel à des consultants extérieurs pour déterminer les rémunérations individuelles servies.

3) Principes de rémunération pour les directeurs

Depuis 2010, la rémunération globale se compose des éléments suivants:

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable liée à l’atteinte des objectifs personnels,
- une participation aux résultats du Groupe.

Auparavant, la rémunération était basée sur une partie fixe et une part variable qui était fonction des résultats de l’Entreprise (EBITDA) et des performances individuelles.

a. Rémunération fixe annuelle
La rémunération fixe annuelle correspond au socle de la rémunération globale et sert également de référence pour déterminer la rémunération variable. Chaque année, le CNRH examine, sur la base des critères économiques, la possibilité d’une augmentation de la masse salariale destinée à l’ensemble des employés, à effectif égal. L’augmentation de la rémunération fixe des directeurs est, proportionnellement, identique à celle de l’ensemble des employés. L’adaptation se fait en fonction des performances individuelles (maîtrise du rôle) liées aux qualités de direction et de management, et selon les compétences techniques et relationnelles.

b. Rémunération variable
Comme pour l’ensemble du personnel de Romande Energie, la rémunération variable est déterminée par la maîtrise du rôle et le degré d’atteinte des objectifs individuels. Le niveau de performance impacte donc directement la rémunération variable.

	% de la rémunération variable	Niveau de performance	
		Minimum	Maximum
Maîtrise du rôle	30 %	60 %	120 %
Objectifs individuels	70 %	0 %	120 %

Les objectifs individuels sont fixés et pondérés en début d’année. Ils sont liés à la mise en œuvre de la stratégie d’entreprise. Leur évaluation en fin d’exercice est le reflet de leur réalisation. Sauf circonstance extraordinaire, la pondération n’est pas revue. Les valeurs-cibles de la rémunération variable sont présentées ci-dessous. Le niveau de performance peut impacter les valeurs-cibles de la manière suivante (en % du salaire fixe annuel):

	Minimum	Cible	Maximum
Directeur général	7.2 %	40.0 %	48 %
Directeurs	5.4 %	30.0 %	36 %

La rémunération variable est versée en espèces au mois d’avril suivant l’année de référence. C’est le Comité Nominations et Ressources humaines, complété du Président du conseil, qui apprécie le degré de maîtrise du rôle et le degré d’atteinte des objectifs. Il n’est pas fait appel à un consultant extérieur.

c. Participation aux résultats du Groupe
La participation aux résultats du Groupe Romande Energie pour l’ensemble du personnel est déterminée chaque année par le conseil d’administration du Groupe, en fonction de l’EBITDA auquel sont ajoutés les dividendes ordinaires des participations (EBITDA+). La méthode de calcul de l’enveloppe proposée est applicable dès que les amortissements ordinaires sont couverts par l’EBITDA+. En dessous de cette valeur, il n’y a en principe pas de versement. Le conseil d’administration peut en décider autrement.

- Le montant de cette participation en faveur des six membres de la direction s’élève entre 0 et 48 % de la rémunération fixe pour le directeur général et entre 0 et 32 % pour les directeurs.

Afin de relier cette participation à une notion de long terme, elle est servie selon le concept suivant: L’enveloppe générée par le résultat (EBITDA+) de l’année de référence est répartie comme suit:

- 2/3 de l’enveloppe sont acquis entièrement;
- 1/3 de l’enveloppe est versé sur la moyenne des EBITDA+ de l’année de référence et des deux années précédentes (soit 3 années).

Cette participation est versée en espèces au mois d’avril suivant l’année de référence.

d. Résumé
En théorie, en poussant les situations à l’extrême, les directeurs pourraient obtenir des rémunérations variables (lettres b et c) représentant au total 68 % de leur rému-

nération fixe ; pour le directeur général, ce total pourrait atteindre, toujours en théorie, 96 %.

e. Indemnités diverses
Frais de représentation
Les frais de représentation s’élèvent forfaitairement à CHF 1 250.–/mois (CHF 1 500.–/mois pour le directeur général). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.– (CHF 75.– pour le directeur général).

Véhicules de fonction
Les membres de la direction bénéficient, s’ils le désirent, d’une voiture de fonction et remboursent à l’entreprise leurs déplacements privés.

Indemnités liées à des activités au sein de conseils d’administration
Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la direction liées à des mandats d’administrateurs sont versées intégralement à Romande Energie SA.

f. Prestations de retraite
Les membres de la direction sont affiliés à la Fondation (collective) de prévoyance Romande Energie et bénéficient de prestations identiques à celles de l’ensemble des collaborateurs de leur société.

5.5 Autres avantages aux membres du conseil d’administration et de la direction générale

Déten tion d’actions (état)		
Actions détenues par des sociétés du Groupe au 08.01.2013 (voir tableau page 43 et son commentaire)		
	113 617 actions	9.97 %
Autres actionnaires	1 026 383 actions	90.03 %
Dont:		
- Nombre d’actions détenues par les membres du conseil d’administration	22 actions	< 1 %
- Nombre d’actions détenues par les membres de la direction générale	0 actions	0 %

Il n’y a eu qu’une transaction du management en 2012, consistant en un achat de 10 actions.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type attribution d’actions ou d’options, honoraires additionnels, prêt, abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n’a été accordé à des membres du conseil d’administration ou de la direction en 2012, non plus qu’à des personnes qui leur sont proches. Relevons que l’entreprise dans laquelle M. Wider est actif (Alpiq), détient des actions du Groupe; le groupe Alpiq détenait en effet 119 994 actions, soit 10.53 % du capital au 31 décembre 2012 (48 737, soit 4.28 %, depuis le 8 janvier 2013). Les communes de Vevey et Lausanne, dont M. Ballif et M. Pidoux sont membres de l’exécutif, détiennent respectivement 13 320 et 16 474 actions.

6 Droits de participation des actionnaires

Toutes les actions donnent droit à une voix. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, une personne désignée par le conseil d’administration, le représentant indépendant ou un tiers. En 2010, les statuts ont été adaptés à la loi fédérale sur les titres intermédiés entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Depuis fin 2010, Romande Energie Holding SA offre la prise en charge des frais de gestion aux actionnaires qui déposeraient leurs actions auprès de SIX-SAG à Olten.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote
Il n’y a pas de limitation des droits de vote.

6.2 Quorums et majorités statutaires
Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, sauf pour les objets qui exigent 2/3 des voix en vertu de l’article 704, al. 1 du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour. Dans les décisions et élections, en cas d’égalité des voix, celle du président est prépondérante.

6.3 – 6.4 Convocations, inscriptions à l’ordre du jour
Les dispositions légales s’appliquent mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5 % au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l’assemblée générale. L’assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, 20 jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au registre. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million ou 5 % du capital-actions peuvent requérir l’inscription d’un objet à l’ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au conseil d’administration au plus tard 30 jours avant l’assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 Inscriptions au registre des actions
Les détenteurs d’actions doivent se faire inscrire au plus tard 8-10 jours avant l’assemblée des actionnaires pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leur pouvoir de représentation. La date ultime est à chaque fois communiquée dans la convocation.

7 Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre
Les statuts ne comprennent aucune clause relative à cet objet. Il n’y a pas de clause d’opting-out ou d’opting-up. Il est rappelé qu’une convention d’actionnaires lie l’Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 119 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53.58 % du capital et des voix liées à l’entier du capital.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle
Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n’y a pas non plus d’accord ou de programme en faveur des membres du conseil d’administration ou de la direction pour ces cas. Le contrat de travail du directeur général se renouvelle d’année en année sauf résiliation par l’une ou l’autre partie douze mois avant l’échéance (mai). Le délai de résiliation des contrats des directeurs est de six mois pour n’importe quelle échéance de fin de mois.

8 Organe de révision

8.1 Mandat et fonctions de l’auditeur
Ernst & Young SA est l’auditeur indépendant mandaté par le Groupe Romande Energie depuis l’exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L’auditeur responsable du mandat, M. Serge Clément, est entré dans ses fonctions en mai 2008. La durée maximale légale de sept années est appliquée.

8.2 – 8.3 Honoraires des réviseurs en 2012

	CHF
Audit	252 000
Services liés à l’audit	27 846
Conseils fiscaux	49 165
Conseil en matière de transactions	23 900
Total	352 911

Par services liés à l’audit, on entend le travail de base annuel nécessaire à l’examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l’examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Ils incluent les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite, et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables. Ces services englobent aussi l’examen du présent chapitre Gouvernement d’entreprise et l’émission des rapports d’audit.

9 Politique d’information

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d’information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l’entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l’information des cadres concernés pour leur permettre d’assumer leurs responsabilités de dirigeants. Les actionnaires privés et publics du Groupe sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l’activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle selon les directives de la bourse suisse. Les informations sont préparées par le service de la communication institutionnelle du Groupe et par l’équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch). Les publications statutaires sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au registre pour ce qui concerne la convocation de l’assemblée générale.

A la fin 2011, le conseil a décidé de ne plus confier de mandats de conseil ou d’appui pour l’audit interne à l’organe de révision, ceci pour réaliser l’indépendance la plus complète des différents rôles.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l’organe de révision
Voir comité Finances et Audit, sous point 3.4. L’organe de révision reçoit toute la documentation envoyée pour chaque séance du comité Finances et Audit. En 2012, l’organe de révision a participé effectivement à une séance du comité et à une séance du conseil d’administration. Les remarques de l’auditeur font l’objet de plans d’actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L’organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l’égard du conseil d’administration ou de la direction. Les honoraires et les prestations de l’organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit qui rapporte au conseil d’administration. L’organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse. Il dispose des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

Un agenda financier, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l’exercice annuel.

La responsable de la communication externe et interne est Mme Karin Devalte
Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
T +41 21 802 95 67
karin.devalte@romande-energie.ch

Le responsable des relations avec les investisseurs est M. René Lauckner
Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
T +41 21 802 95 24
rene.lauckner@romande-energie.ch

Les liens qui permettent aux investisseurs (push and pull) de s’abonner aux informations du Groupe sont:
En français: http://investor.romande-energie.ch/website-services/alert-service.aspx?sc_lang=fr
En anglais: http://investor.romande-energie.ch/website-services/alert-service.aspx?sc_lang=en

10 Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 25 mars 2013

Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le Corporate Governance

Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Corporate Governance selon la directive de la SIX Swiss Exchange par Romande Energie Holding SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2012. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 42 à 63. Le conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Notre Review doit nous permettre de constater que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative, même s'il ne s'agit pas du même degré de certitude que dans le cadre d'une révision. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôle analytiques en relation avec les informations sur le Corporate Governance. Nous n'avons pas effectué de révision et c'est pour cette raison que nous ne délivrons pas d'opinion de révision.

Concernant les données relatives au chapitre 5 de la directive SIX sur les informations relatives au Corporate Governance (rémunérations, participations et prêts), nous avons également examiné le processus de collecte des informations correspondantes. Nous avons en outre demandé une déclaration d'intégralité écrite aux personnes concernées.

A notre avis, le rapport sur le Corporate Governance répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance. Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Nicolas Emery
Expert-réviseur agréé

Impressum

Design
The Creative Factory

Impression
Imprimerie Artgraphic Cavin SA

Photographies
Etienne Delacretaz

Groupe Romande Energie

Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11

F +41 21 802 95 95

www.romande-energie.ch

